



SÉCURISATION DES INSTITUTIONS

La gendarmerie nationale s'installe à l'université de Kintélé

Le ministère de l'Enseignement supérieur a décidé de confier à la gendarmerie nationale la charge d'assurer la sécurité des installations de l'université Denis-Sassou-N'Guesso à Kintélé où sont signalés des cas récurrents de vols et de vandalisme.

Selon la ministre Édith Delphine Emmanuel, le remplacement de la société privée par la gendarmerie se justifie par l'incapacité de celle-ci à jouer pleinement son rôle. « La société privée qui assurait la sécurité du site n'a pas fait son travail alors qu'elle était payée à coup de millions de FCFA. J'ai procédé à la résiliation de ce contrat », a-t-elle déclaré à l'issue d'une descente effectuée sur ce site.

Page 4

La ministre échangeant avec les unités de gendarmerie qui vont désormais assurer la sécurité



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le Congo évalue les progrès réalisés



Des experts congolais du numérique se réunissent du 2 au 6 août à Brazzaville pour évaluer la feuille de route et passer en revue le niveau atteint par le pays dans la mise en place du Centre africain de re-

Les officiels à l'ouverture de l'atelier/Adiac recherche sur l'intelligence artificielle. Porteuse de progrès technologiques, l'intelligence artificielle est d'une importance capitale dans la transformation socio-économique, notamment dans les domaines de la santé, de finance, des transports, de la logistique et de l'éducation. Selon les statistiques, en fin 2021, elle générera près de 16 milliards de dollars en Afrique et créera plus de 2,3 millions d'emplois.

Page 3

DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES

Des réformes pour lutter contre le trafic de faux documents

La direction générale des transports terrestres s'engage dans des réformes visant à moderniser les services de délivrance des documents administratifs tels que le permis de conduire, la carte grise et les agréments de transport. A l'occasion d'un échange le 2 août avec la tutelle, le directeur général de cette structure, Sadata Girest Bokenga Manzekele, a précisé que les réformes amorcées prennent également en compte la digitalisation du service de contrôle technique à partir d'une plateforme informatique et la traque contre l'usage abusif des séries des plaques W et WW.

Page 3



La séance de travail du ministre avec les cadres de la DGT/Adiac

Éditorial
Modèle

Page 2

BUDGET RECTIFICATIF 2021

L'Assemblée nationale en prend acte

Page 3

CENTRAFRIQUE

L'opposition menace de quitter le comité d'organisation du dialogue

Page 6

ÉDITORIAL

Modèle

Alors que la pandémie du coronavirus aggrave sur le plan économique et social la crise provoquée ces dernières années par la fluctuation des cours des matières premières sur les marchés mondiaux – tout particulièrement ceux de l' « or noir » – l'accélération du processus d'intégration régionale à laquelle s'emploient les onze Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) envoie un signal fort à la communauté internationale. Un signal d'autant plus fort que le président de cette institution, Denis Sassou N'Guesso, a placé ce processus au centre de sa stratégie dès son retour au pouvoir en 1997 et n'a pas cessé depuis de s'attacher à le concrétiser.

Occupant en plein cœur du continent 6.670.000 kilomètres carrés où vivent près de 200.000.000 habitants le Bassin du Congo, entendu au sens le plus large du terme, devient lentement mais sûrement un acteur incontournable de l'émergence africaine. Un mouvement historique d'autant plus puissant que cette zone géographique est aussi la plus riche en ressources naturelles du continent, que l'immense fleuve Congo avec ses très nombreux affluents en facilite l'accès et donc l'exploitation, que son rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique en fait une pièce centrale du programme mondial de préservation de la nature.

Le plus important dans le processus historique auquel nous assistons présentement est que le processus d'intégration régionale en cours se trouve fondé sur une vision politique au sens large du devenir de l'Afrique centrale ; exactement comme cela s'est produit tout au long des dernières décennies dans différentes régions du monde, notamment en Europe. Au-delà des avancées économiques que permettra l'abaissement progressif des barrières artificielles héritées de l'époque coloniale, ce processus rétablira et garantira la sécurité des populations très diverses qui y vivent. Une avancée stratégique dont surgiront de grands progrès humains à plus ou moins brève échéance.

De là à conclure que la CEEAC, si elle poursuit hardiment sur le chemin qu'elle emprunte aujourd'hui, sera demain un modèle pour l'ensemble de l'Afrique il n'y a qu'un pas que nous franchissons ici allègrement. Oui l'Afrique centrale, donc le Bassin du Congo, est sur le point de s'imposer comme un acteur incontournable de la scène mondiale. Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

Plus de mille hectares de propriétés foncières validés par l'Etat

La commission de reconnaissance des terres coutumières que préside le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a validé le 31 juillet à Owando, au cours de sa session extraordinaire, les dossiers des familles Ombouma, Ongale-Linnengue et Ekongo Oyosso.



Le ministre d'Etat, Pierre Mabiala

Sur demande des membres de la commission, les mandataires de ces trois familles ont présenté chacun la situation géographique de leur étendue de terre. Ils ont fait un bref aperçu historique de l'acquisition de leur domaine foncier par leurs ancêtres et ont pu situer les vestiges de leur site.

Selon la procédure, les affirmations des mandataires de familles doivent également être approuvées par les délégués des familles limitrophes à leur étendue foncière ainsi que par les chefs coutumiers ou les sages de villages proches du site foncier. Au terme de la session, les membres de la commission signent avec chaque mandataire de familles un procès-verbal en vue de reconnaître le domaine foncier. Enfin, la commission remet à chacun d'eux le plan de délimitation de son patrimoine foncier.

Les deux propriétés foncières des familles Ombouma et Ongale-Linnengue sont basées dans le périmètre d'Owando. Celle de la famille Ekongo Oyosso se trouve à Makoua. Ces familles ont consenti avec la commission de rétrocéder une superficie de 5% sur leur patrimoine reconnu pour financer l'achat de leur titre foncier.

Deux dossiers ajournés

La commission de reconnaissance des terres a ajourné pour complément d'informations les dossiers des terres coutumières des familles Niabeli et

Ongomo situées respectivement à Boundji et à Makoua.

Sur les terres de la famille Ongomo, l'autre propriété foncière de la famille Ekongo Oyosso, la direction départementale de l'économie forestière n'étant pas trop bien instruite du dossier a sollicité un complément d'informations.

Quant à la famille Niabeli, le voisinage foncier a été confirmé par les familles limitrophes. Cependant, le colonel de police Jean Théodore Nonault, agissant en lieu et place de Mwéné Jean-Pierre Nonault, a contesté les limites établies. Face au souhait émis par le procureur du tribunal d'Oyo, Firmin Okana Douniama, de renvoyer le conflit à la juridiction pour cause d'empiètement, le président de la Commission, après avis des autres membres, a décidé de renvoyer la famille Niabeli et l'ensemble des familles limitrophes sur le terrain, afin de repérer les limites. A cet effet, une autre séance sera organisée à Owando les tout prochains jours pour valoriser ce dossier.

« On doit rechercher la paix entre les familles. L'intérêt de cette reconnaissance est économique et social. Dans tout ce que nous faisons, nous prônons la paix, le dialogue, la concertation, la concorde, la cohésion nationale pour favoriser le développement économique et social », a relevé le ministre d'Etat

Pierre Mabiala. Séance tenante, ce dernier a mis en place une sous-commission technique de reprécision des limites.

Par ailleurs, la commission a rejeté le dossier de la famille Ngouéné dont les terres sont situées à Oyo pour la non maîtrise de la traçabilité et des limites des terres coutumières par son mandataire général Landry Roméo Debi. De même, le procès-verbal du conseil de famille désignant le mandataire de ces terres n'a été signé que par deux personnes. Selon le maire de Ouesso appuyé par le préfet et le président du conseil départemental de la Cuvette, « le président de la République les avait instruits à propos de ces terres qui devraient accueillir les installations de la zone économique spéciale Ollombo-Oyo ».

Le président de la commission de reconnaissance des terres coutumières a signifié que les terres revendiquées sont du domaine rural, donc une propriété de l'Etat qui devra entrer dans tous ses droits par tous les moyens. Le déguerpissement, les arrestations et la traduction en justice sont envisagés.

Notons que les préfets des départements constituent les premiers vice-présidents de cette commission et les deuxième vice-présidents sont les présidents des conseils départementaux.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORTS TERRESTRES

Des réformes encourageantes engagées dans le secteur

La modernisation des services de délivrance des titres de transport et la digitalisation du contrôle technique des véhicules sont entre autres réformes amorcées à la direction générale des transports terrestres (DGTT). En visite de travail, le 2 août, le ministre de tutelle, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a fixé un nouveau cap à la DGTT.

L'édifice de la DGTT fait peau neuve grâce à des travaux d'aménagement, s'est réjoui le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya, à l'issue de la visite des lieux et la séance de travail avec les cadres de la structure étatique.

Les travaux déjà réalisés traduisent l'engagement de réformer le secteur des transports terrestres empêtré, il y a plusieurs années, dans des trafics illicites des documents administratifs tels que le permis de conduire, la carte crise, les agréments de transport. À cela s'ajoute l'absence d'un cadre réglementaire approprié permettant l'essor de ce secteur à fort impact socioéconomique.

« Nous envisageons à court terme de digitaliser le service de contrôle technique. Cela vise un meilleur suivi



La séance de travail du ministre avec les cadres de la DGTT/Adiac

électronique et une maîtrise des bases de données des véhicules ayant subi le contrôle technique à travers une plateforme informatique, reliant la DGTT aux centres de contrôle technique », a indiqué le directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Bokenga

Manzekele.

Il a fait savoir qu'un partenaire privé a été trouvé, la société SIGA-BC, qui s'est engagée à financer le projet de réforme au profit de la DGTT. Ce projet de partenariat public-privé finalisé est actuellement sur la table du ministre de tutelle. La DGTT

veut aussi s'attaquer à l'usage abusif des séries d'immatriculations W et WW, dont l'usage est régi par un décret de 2003. Un contrôle sera lancé à cet effet sur la voie publique, avec la participation de la police et la gendarmerie.

Il faut rappeler que la visite de

travail du ministre des Transports, hier, à la DGTT s'inscrivait dans un programme destiné à inspecter l'ensemble des administrations sous tutelle, à toucher du doigt les réalités de terrain, à échanger avec les cadres et les partenaires sociaux. « Mais, il est aussi question de regarder ensemble les défis à relever dans le cadre d'une gouvernance saine et de la transparence, selon les directives du chef de l'État (...) J'ai enjoint au directeur général des transports terrestres de travailler dans cette dynamique... Je suis au courant de la délivrance des permis de conduire parallèles. Pour cela, des enquêtes de police et au niveau interne sont en cours pour essayer de mettre fin au phénomène », a déclaré Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Fiacre Kombo

TIC

Revue des travaux du centre africain de l'intelligence artificielle

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a ouvert le 2 août à Brazzaville un atelier de revue à mi-parcours de la mise en place du centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle (IA). L'atelier permettra d'évaluer les efforts réalisés avec le groupe de travail instauré par la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Le ministre Léon Juste Ibombo a signifié que la tenue dudit atelier était l'occasion d'un fructueux échange qui devrait donner lieu à un examen des arguments pour accélérer la mise en place du centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle (Carria). Ce centre, a-t-il dit, consiste à mettre en œuvre un certain nombre de techniques, développant des programmes informatiques complexes capables de permettre aux machines d'imiter une forme d'intelligence humaine. « Il appartient aux experts que vous êtes d'examiner les progrès réalisés conformément aux objectifs assignés et de formuler une feuille de route claire pour un démarrage rapide des activités. Aussi, nous devons, ensemble, travailler sans désespérer pour opérationnaliser ce centre qui sera au service de notre jeunesse, de nos entreprises, de nos administrations et de nos sociétés civiles », a déclaré le ministre Ibombo.

De son côté, Jean Paul Adam, représentant de la CEA, a estimé que l'intelligence artificielle

est porteuse de progrès technologiques qui pourraient avoir des répercussions sociales et industrielles majeures. Selon lui, cette technologie a le potentiel d'apporter une myriade de changements positifs dans plusieurs secteurs (la santé, la finance, les transports, la logistique, l'éducation, le secteur de l'énergie, les services gouvernementaux).

« Le potentiel que représente l'intelligence artificielle est d'une importance capitale dans la transformation socio-économique du monde en général et de l'Afrique en particulier. Selon les statistiques, en fin 2021, l'intelligence artificielle générera près de 16 milliards de dollars et créera plus de 2,3 millions de nouveaux emplois. Il est donc impératif et urgent que l'Afrique puisse se doter des centres de recherche compétitifs pour développer l'intelligence artificielle », a indiqué le Pr Ange Antoine Abena, président de l'université Denis-Sassou-N'Guesso.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Re-

cherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a fait savoir que la mise en place de ce centre, avec l'appui de la CEA, était de bon augure car, il permettra au Congo de participer à la valorisation de l'intelligence artificielle.

« Ce centre contribuera, d'une part, à l'amélioration de la situation de la recherche fondamentale et appliquée en Afrique, les chercheurs africains ne représentant, d'après certaines statistiques, que moins de 3% de l'ensemble des chercheurs et d'autre part, servira de levier à une meilleure représentativité des femmes chercheurs dans notre continent », a-t-elle affirmé.

Notons que pendant cinq jours, les experts présenteront l'état d'avancement des travaux de mise en œuvre du centre et s'accorderont sur les perspectives de lancer le premier cours en ligne du centre dans le premier trimestre 2022 en attendant la construction des locaux par le gouvernement.

Gloria Imelda Lossele

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'Etat exercice 2021 rectifié présenté au Parlement

Le budget de l'Etat 2021 réajusté a été présenté au Sénat et à l'Assemblée nationale le 2 août par le ministre en charge des Finances, Rigobert Roger Andély. Il est révisé à la somme de 1665,5 milliards FCFA et accuse un déficit de 208,4 milliards FCFA par rapport aux prévisions initiales.

Le budget de l'Etat exercice 2021 rectifié est établi en recettes à la somme de 1665,5 milliards FCFA. Les dépenses budgétaires sont estimées à 1500,6 milliards FCFA, en dégradation de 144,0 milliards FCFA soit 8,7%. La loi de finances rectifiée accuse un solde budgétaire de 164,9 milliards FCFA. Présentant le texte, Rigobert Roger Andély a souligné que la loi de finances réajustée prévoit en financement et en trésorerie la somme de 131 milliards FCFA et des charges de 685,3 milliards FCFA.

Elle entrevoit un gap de trésorerie de 554,3 milliards FCFA, relativement dénoué par un excédent budgétaire de 164,9 milliards de FCFA, causant ainsi un décalage de financement de -389,4 milliards FCFA. Le financement dudit gap dépendra aussi bien de la stratégie d'apurement de la dette intérieure, d'un retournement favorable de la conjoncture économique que de l'issue des négociations en cours avec les partenaires au développement. Dans le budget rectifié, les charges financières de la dette sont réévaluées à la somme de 129,5 milliards FCFA contre une prévision initiale de 105,8 milliards FCFA, soit un accroissement de 23,7 milliards FCFA estimé à 22,4%. Les salaires ainsi que leur traitement vont passer de 382 milliards FCFA dans la loi de finances initiale à 370 milliards de FCFA au budget réajusté, soit une baisse de 12 milliards de FCFA (3,1%).

Les dépenses de transfert sont passées de 430,2 milliards FCFA, soit une régression de 52,1 milliards de FCFA (10,8%) par rapport au premier budget. Quant aux dépenses d'investissement, celles-ci sont réajustées à 249,5 milliards FCFA, contre 318,1 milliards FCFA initialement prévu, soit une baisse de 85,1 milliards FCFA. Dans la stricte exécution de ce budget, Rigobert Roger Andély a annoncé quelques chantiers phares et prioritaires à exécuter conformément, a-t-il renchéri, aux instructions du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Le ministre des Finances a, par ailleurs, promis d'aller en guerre contre les fonctionnaires fictifs ainsi que tous ceux qui touchent frauduleusement les primes et indemnités. Après avoir présenté le budget de l'Etat exercice 2021 rectifié, qui n'a appelé à aucun commentaire des parlementaires, le président du Sénat, Pierre Ngolo, et son homologue de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubou, ont pris chacun acte de la nouvelle loi de finances.

Firmin Oyé et Jean Jaques Koumba

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les résultats du baccalauréat et du BEPC ne vont pas tarder

Après s'être rassuré du bon déroulement des épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) dans quelques localités de la zone septentrionale du pays, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a indiqué que les résultats du baccalauréat seront disponibles avant le 15 août, tandis que ceux du BEPC seront connus d'ici à la fin du mois en COURS.



Le ministre faisant le point du BEPC

« Le gouvernement a mis en place tous les moyens nécessaires pour que la compilation et la correction se déroulent sans problèmes. Ainsi, pour les candidats, les délais d'attente ne seront pas longs », a déclaré le ministre qui s'est dit satisfait de la manière dont les épreuves des examens d'Etat ont été organisées sur l'ensemble du territoire national. Pour se faire une idée du déroulement des examens, notamment le BEPC qui vient de s'achever, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a effectué une descente dans les localités de: Mindouli, dans le Pool; Kayes et Nkayi, dans la Bouenza; Dolisie, dans le Niari ainsi que Pointe-Noire.

Dans ces localités, Jean-Luc Mouthou a également visité les structures d'accueil de son département qui sont en chantier. Dans le département de la Bouenza, plus précisément à Kayes, les travaux d'extension du collège sont en cours. A Nkayi, ville sucrière, les travaux visant à élargir la capacité d'accueil de l'école primaire Raphaël-Mouanda ont pris fin. Par ailleurs, au niveau du lycée de Loudima, les travaux se poursuivent normalement. Un lycée dont la construction est financée par le député de la localité, Pascal Tsaty Mabiala. A Dolisie, dans le département du Niari, un troisième lycée est quasiment terminé et sera ouvert à la prochaine rentrée scolaire.

R.M.

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Les mesures de sécurité renforcées

Pour éviter les vols et les actes de vandalisme répétitifs à l'université Denis-Sassou-N'Guesso, la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, a résilié le contrat avec la société privée qui assurait la sécurité du site. Les services de gendarmerie, sous les ordres du colonel Gildas Olangue, ont pris le relais.



La ministre échangeant avec les unités de gendarmerie qui assureront désormais la sécurité/Adiac

« Au moment où la gendarmerie s'installe dans l'enceinte de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso pour assurer la sécurité, aucune société privée ne peut venir prétendre s'occuper de quoi que ce soit », a instruit le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, lors de sa descente sur le site pour toucher du doigt la triste réalité en présence notamment du Pr Ange Antoine Abena, président de ladite université.

A la résidence universitaire et aux alentours de l'Université, des actes de vandalisme et vol des équipements perpétrés par des bandes

organisées avaient jusque-là pris de l'ampleur. Les poteaux électriques détachés puis vendus avec pour conséquence l'insuffisance d'éclairage dans le site, les différentes installations dans des logements dévalisées... Selon la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, la société privée qui assurait la sécurité du site n'a pas fait son travail, alors qu'elle était payée à coup de millions de FCFA. « Une société percevait mensuellement 40 millions de FCFA. Le gérant de cette société a déposé sur ma table une facture de 120 millions de FCFA. J'ai procédé à la résiliation de ce contrat », a fait savoir la ministre Edith Delphine Emmanuel, comme pour dire que

la facture ne sera pas payée.

Elle a, par ailleurs, souligné que vis-à-vis de cette société, il n'est pas exclu que la balance soit faite entre les milliards de FCFA que l'Etat a perdu à travers le vol des équipements et le montant de sa facture. « S'il faut aller devant les tribunaux, nous le ferons pour que les responsabilités des uns et des autres soient établies », a indiqué la ministre en charge de l'Enseignement supérieur. Pour la ministre Edith Delphine Emmanuel, la prochaine rentrée académique doit être préparée de sorte qu'au moment venu les étudiants soient logés dans de bonnes conditions au sein des résidences universitaires.

Rominiqe Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

Un appel au dépistage des hépatites virales

Le Dr Arnaud Mongo Onkoko a exhorté le personnel soignant à prendre en charge les femmes enceintes à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les hépatites virales, célébrée à travers le thème « l'Hépatite ne peut pas attendre ».

Cette journée a été couplée à la commémoration de la date de naissance du chercheur qui a découvert le virus de l'hépatite B, le Dr Baruch Blumberg qui a également mis au point le vaccin contre cette maladie.

Au niveau national, la journée avait pour thème « un avenir sans hépatite ». « Le vrai combat contre les hépatites doit commencer dès la naissance en vaccinant tout le monde et en procédant au dépistage des femmes enceintes afin de réduire plus de la moitié d'incidence du cancer de foie dû aux hépatites B », a déclaré le Dr Arnaud Mongo Onkoko, ajoutant que « l'hépatite virale n'est pas seulement l'affaire des gastro-entérologues, car le gouvernement a mis en place un programme permettant au pays de rassembler toutes les disciplines qui s'occupent de la maladie ».

Les hépatites B et C se trans-



Le personnel de santé lors de la journée internationale des hépatites virales (Adiac)

mettent par la voie sexuelle, de la mère à l'enfant, et par les objets souillés. La différence entre l'hépatite B et le VIH est que l'hépatite B est évitable par la vaccination. « Le patient de l'hépatite B peut se faire contrôler une fois dépisté positif et suivre son traitement afin de réduire sa charge virale. Toutefois, l'hépatite C est curable avec un traitement de trois mois de plus de quatre cent-cinquante mille francs

CFA », a indiqué le Dr Arnaud Mongo Onkoko.

Il a souligné l'existence de deux groupes des hépatites virales : alphabétique et non alphabétique, ajoutant que les hépatites qui les préoccupent sont les hépatites B, C et D dont les infections conduisent à la chronicité qui occasionne la cirrhose de foie et le cancer.

Il a en outre souhaité que les autorités mettent en place une politique nationale permettant

de mener une enquête en vue d'avoir les statistiques réelles sur les infections des hépatites virales au Congo.

Notons que la journée internationale de lutte contre les hépatites virales a été marquée par plusieurs communications. Le Dr Atipo Ibara Ollandzobo Ikobo Lucie a présenté le thème portant sur « l'efficacité de la vaccination contre l'hépatite virale B chez l'enfant à Brazzaville ». L'oratrice a révélé que le taux

de couverture vaccinale globale contre l'hépatite virale B des enfants à Brazzaville était de 96 %. Le vaccin pentavalent à deux mois était administré dans 97,7% des 85 %. « La couverture vaccinale globale bien que satisfaisante à Brazzaville, est encore insuffisante à raison de la méconnaissance de la maladie, de la vaccination des parents, le pentavalent est efficace à des taux d'immunisation moindre que les enfants avec l'âge de deux mois », a-t-elle conclu.

Interrogée à propos de cette journée, la présidente de la région 25 Brazzaville de Lions Club, Amelie Liliane Mouambondzi a justifié sa présence dans le cadre de la sensibilisation. Les Lions Clubs prendront le relais à travers la sensibilisation de la population, des confessions religieuses, etc.

Lydie Gisèle Oko

TRIBUNE LIBRE

Les poids et les mesures

Le phénomène du « mort kilométrique » est une expression cynique bien connue des étudiants des écoles de journalisme. Le postulat veut simplement dire que plus un événement est distant, moins il éveille notre attention. Plus les victimes semblent éloignées, moins elles susciteront en nous de l'empathie. La proximité émotive ou géographique semble être le leitmotiv des médias à s'intéresser au traitement d'une information.

Pourtant, il arrive qu'un événement à des milliers de kilomètres suscite l'intérêt des médias du monde. Ce qui est en soi une bonne chose. Le problème se pose surtout au niveau de l'information qu'ils servent à leurs téléspectateurs, auditeurs ou lecteurs. Il est remarquable que le traitement de l'information soit parfois à géométrie variable, selon la partie du globe où se déroule l'événement.

La précipitation avec laquelle certains médias se lancent pour relater les faits prend au dépourvu certaines sensibilités. Elle cache mal les buts inavoués ou du moins ce qui y ressemble. N'étant pas témoins oculaires, ceux-ci devaient privilégier les faits, avant tout. Souvent, les médias versent plutôt dans des commentaires sans commune mesure avec l'événement. Alors que l'honnêteté journalistique exigerait d'eux, le recul nécessaire pour ne pas biaiser l'information et par conséquent induire autrui en erreur.

Il y a quelques jours, nous assistions, médusés, à la déferlante des eaux sorties du lit des rivières pour se répandre dans plusieurs villes allemandes et belges. Ce drame qui a frappé « innocemment » ces deux pays européens n'a laissé personne insensible. D'abord, par l'ampleur des dégâts causés par les inondations, ensuite par le nombre de personnes ayant perdu la vie. Près de deux cents décès ont été dénombrés. Péremptoire, certains médias ont aussitôt désigné le seul coupable : le changement climatique, l'auteur de ce désordre. Évidemment, l'état des digues et autres infrastructures riveraines ne sont pour rien dans cette catastrophe. Faudrait-il le rappeler, les inondations ne sont pas l'apanage des seuls pays occidentaux, loin de là. Tous les continents en sont exposés à des périodes différentes. Mais, il est un constat ! Le réchauffement climatique n'est jamais mis en cause quand les drames similaires surviennent en Afrique. Au contraire, quand cela arrive, on fait des gorges chaudes autour de la construction ou le mauvais entretien des infrastructures. La déformation des faits serait-elle devenue le nouveau paradigme de la civilisation de la communication des temps présents ? Troublant !

Par ces temps, particulièrement incertains de pandémie où la mort rôde dans tous les compartiments, il conviendrait aux médias de faire un peu plus attention dans la livraison des informations consommées chaque jour. Le reproche qui est fait ici, est que les médias ne réservent pas toujours le traitement équitable aux événements qui touchent le monde dans sa globalité. Qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou des faits politiques, le traitement de l'information est quelquefois controversé. À croire que l'objectivité est loin des préoccupations de quelques journalistes.

C'est bien dommage de constater que la plupart des informations concernant le continent africain soient relayées avec une certaine légèreté. Ainsi, selon votre position géographique sur cette planète, on vous accordera toute la considération voulue ou la place que l'on vous imposera.

Valentin Oko

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

La santé de la reproduction au cœur de la célébration

La Journée mondiale de la population a été célébrée en différé, le 31 juillet à Impfondo dans le département de la Likouala, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) sur le thème : « Santé de la reproduction, un droit fondamental pour le développement, même dans le contexte de la Covid-19 ».

La commémoration de la journée mondiale de la population obéit à la nécessité de sensibiliser à cette problématique en mettant un accent particulier sur la poursuite des efforts de continuité des services de santé de la reproduction. C'est ainsi qu'il y a eu dotation en kits mère-enfant en faveur des nouveau-nés à l'hôpital de base d'Impfondo.

Selon le représentant assistant du Fnuap, Benoît Libali, l'agence onusienne est disposée à accompagner le Congo dans sa volonté de garantir aux adolescents et aux jeunes, entre autres, un accès à des informations complètes et adaptées à leur âge et à leur éducation avec des services complets conviviaux, rapides et de qualité afin de les protéger contre les grossesses non désirées.

Ce qui permet d'atteindre les objectifs : zéro décès maternel évitable et morbidités maternelles, telles que les fistules obstétricales, en intégrant notamment une approche globale du paquet essentiel de santé sexuelle et reproductive ; zéro besoin non satisfait en informations, services de planification familiale, et disponibilité universelle de contraceptifs modernes de qualité, abordables et sûrs ; zéro violence sexuelle et sexuelle afin de réaliser le potentiel de tous les individus en tant qu'agents de



Le préfet de la Likouala recevant les équipements médico-techniques Adiac

changement, tant socialement qu'économiquement. « Cela suppose de prioriser la défense des droits fondamentaux, en assurant notamment la continuité des services de la santé de la reproduction pour toutes et tous, et en garantissant l'accès à l'information et aux services, y compris en cas de changement de tendance dans la fécondité », a déclaré Benoît Libali.

Particulièrement dans le département de la Likouala, le Fnuap appuie le Congo dans l'assurance de l'offre de services de maternité et de protection contre les violences basées sur le genre surtout dans le contexte humanitaire des déplacements internes des populations à cause des inondations et de l'arrivée massive des

réfugiés centrafricains et ceux de la République démocratique du Congo. Ainsi, l'amélioration des plateaux techniques des blocs d'accouchement, l'équipement en mobiliers hospitaliers, la dotation en intrants de maternité, kits d'hygiène et de dignité pour les filles et femmes affectées par ces situations humanitaires, comptent parmi les interventions menées en faveur des populations d'Impfondo, de Bétou, de Liranga, et de Boyele. Les acteurs ayant participé à la célébration de la Journée mondiale de la population ont attiré l'attention des décideurs à œuvrer dans la mise à disposition de ressources pour protéger les populations vulnérables.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ SOCIALE

Mathys Adidjatou à la tête de la Cipres

Le ministre du Travail et de la Fonction publique du Bénin, Mathys Adidjatou, a été élu le 29 juillet présidente du conseil des ministres de la Conférence interafricaine de la prévalence sociale, à l'issue des travaux de la 30e session de l'organisation de contrôle d'appui technique aux caisses de sécurité sociale.

Après son élection, la ministre Mathys Adidjatou a remercié les experts et le comité d'organisation pour le bon déroulement de la session. « Je salue la confiance placée en ma personne pour présider aux destinées de la Cipres pendant cette année en cours. Je m'emploierai avec votre concours durant mon mandat à impulser le dynamisme nécessaire à l'atteinte de nos objectifs », a promis Mathys Adidjatou.

Elle a réitéré la totale détermination de son pays, le Bénin, à honorer ses engagements dans le domaine de la protection sociale, en partenariat avec les autres Etats membres. La présidente de la conférence compte également sur l'appui des Etats membres de la Cipres en vue du rayonnement et de la construction du socle de protection sociale complet, inclusif et durable.

A l'ouverture des travaux, le ministre Abdoulaye Bio Tchané, représentant le président Patrice Talon, a expliqué que depuis la mise en place de la Cipres, grâce au traité signé le 21 septembre 1993 à Abidjan en Répu-

blique de Côte-d'Ivoire, celle-ci n'a pas cessé de progresser et de bénéficier de l'adhésion des populations des Etats membres.

Il poursuit qu'il s'agit de la mise en place des indicateurs de gestion et de cadrage constitués de ratios prudentiels et de normes de performance ; du contrôle rigoureux du fonctionnement des organismes avec comme corolaire, l'amélioration sensible de leur gouvernance ; de l'adoption d'un plan comptable typique applicable aux organismes de prévoyance sociale et bien d'autres. « Le bilan est suffisamment riche même si au-delà de ces actions il reste du chemin à parcourir. C'est pourquoi, dans nos efforts, nous ne devons pas perdre de vue que l'un des défis majeurs à relever dans les années à venir sera de parvenir à une extension judicieuse et réaliste de la couverture sociale à toutes les couches de nos populations », a indiqué Abdoulaye Bio Tchané.

Il a rappelé que le gouvernement du Bénin a, à juste titre, adopté et mis

progressivement en œuvre un nouveau dispositif de protection sociale à travers un programme ambitieux dénommé : « Assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH) ». Ce programme ARCH répond à un impératif de protection sociale holistique des couches vulnérables de la population béninoise.

Il constitue un paquet de quatre services cohérents de protection sociale offerts à un guichet unique, à savoir : l'assurance maladie qui en est le volet principal ; la formation ; le micro-crédit et l'assurance vieillesse. « Je puis vous dire que l'ensemble des États de la zone Cipres partagent les mêmes réalités, les mêmes défis et aspirations en matière de couverture sociale pour leurs populations respectives. Je me réjouis donc de l'engagement politique de chacun des États de la zone Cipres représenté sur cette plateforme à rendre effective la protection sociale au profit de nos populations non encore impactées », a-t-il renchéri.

Lydie Gisèle Oko

FORÊTS

Le Cameroun veut restaurer 12 millions d'hectares

Le Cameroun envisage de restaurer son couvert forestier et mettre en place une industrie du bois durable capable de produire 2,5 millions de m³ de bois issus de forêts plantées.

Officiellement lancé, le 23 juillet dernier, le Programme national de développement des plantations forestières (PNDF) se donne pour ambition de produire, à partir de 2045, l'essentiel des 2,5 millions de m³ de bois que le Cameroun met sur le marché chaque année. Un projet soutenu par l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN). « A terme, il sera question de permettre au pays de remplacer son offre de bois constitué quasiment du bois des forêts naturelles par un bois de forêts plantées », explique Anicet Ngomin, le directeur des Forêts, cité par StopBlaBlaCam. Pour réaliser cette performance au cours des 25 prochaines années, le PNDP a besoin globalement de 12.893 milliards de FCFA. Cet investissement contribuera notamment à l'atteinte de l'objectif de restauration de 12 millions d'hectares de forêts victimes de la déforestation et de la dégradation favorisées, entre autres, par la construction des infrastructures de développement ou des



Le Cameroun veut restaurer 12 millions d'hectares de terres et paysages dégradés

agro-industries. Ce qui représente plus de la moitié des 22 millions d'hectares de forêts qui couvrent 46 % du territoire camerounais.

Selon l'UICN, « l'engagement du Cameroun vis-à-vis du défi de Bonn (initiative de l'ONU visant à restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées dans le monde, ndlr) contribuera à mettre en place des moyens d'existence durables pour les populations dépendant des forêts, à protéger l'exceptionnelle richesse d'espèces sauvages du pays, à réduire les émissions de carbone et à avancer vers la réalisation des Objectifs du développement durable. »

« Il y a actuellement en Afrique une très forte dynamique, dépassant toutes les attentes, en faveur de la restauration des forêts, et l'UICN est désireuse de coopérer avec le Cameroun et d'autres pays de la région, afin de concrétiser leurs engagements. », a déclaré Inger Andersen, directrice générale de l'UICN.

Josiane Mambou Loukoula

CENTRAFRIQUE

L'opposition menace de claquer la porte du comité d'organisation du dialogue

L'opposition centrafricaine a dénoncé, le 1^{er} août, la composition du comité d'organisation chargé de préparer le dialogue républicain promis par le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadéra.

A l'annonce des quotas, l'opposition avait déjà dénoncé une répartition déséquilibrée en faveur du pouvoir avant d'accepter finalement de siéger après avoir obtenu un nombre plus important de places et le retrait de la tutelle du chef de l'Etat.

« Dans les quotas réservés aux pouvoirs publics, nous avons constaté les noms de quatre ministres, dont le porte-parole de la présidence et celui du directeur de cabinet à la présidence », a relevé le coordonnateur du groupe de travail de la société civile, Anadolu Gervais Lakosso.

Il a poursuivi en indiquant que « la société civile ne prendra part à ce rendez-vous seulement si le comité d'organisation est équilibré ».

Le président du Patrie (Parti africain pour une transformation radicale et l'intégration des États), Maître Crépin Mbolli-Goumba, de l'opposition, a aussi noté « le caractère déséquilibré de ce comité qui fait la part belle à la majorité présidentielle et ses différentes déclinaisons alors que les autres entités sont marginalisées ». « Ce déséquilibre organisé à dessein présage de la capitalisation des travaux du dialogue politique inclusif, étant l'ultime possibilité offerte aux Centrafricains de se parler et surtout de corriger les erreurs du vivre-ensemble. L'organisation du dialogue attendu doit être exempte de suspicion afin que les résultats des travaux reflètent les aspirations profondes du peuple centrafricain. Fort de ce qui précède, le Patrie conditionne sa participation au dialogue à un consensus sur le Comité d'organisation dudit dialogue », a-t-il souligné.

Par ailleurs, il a annoncé la tenue, le 2 août, d'une réunion des partis politiques de l'opposition et des organisations de la société civile pour décider de la marche à suivre suite au nouveau décret du président Faustin-Archange Touadéra qui nomme les membres du comité d'organisation du dialogue républicain.

Rappelons que le chef de l'Etat, Faustin-Archange Touadéra, avait signé la semaine dernière un décret modifiant légèrement le comité d'organisation du dialogue républicain, suite à une rencontre avec des opposants centrafricains.

Y.R.Nz.

L'ONU renouvelle l'embargo sur les armes

Le Conseil de sécurité des Nations unies a voté, le 29 juillet par quatorze voix et une abstention (la Chine), le prolongement de douze mois de l'embargo sur les armes en Centrafrique (RCA).

« En adoptant ce texte, le Conseil de sécurité décide que, jusqu'au 31 juillet 2022, tous les États membres devront continuer de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la fourniture, la vente ou le transfert direct ou indirect d'armements à la République centrafricaine, à partir de leur territoire ou à travers leur territoire ou par leurs ressortissants, ou au moyen de na-

Mais les autorités estiment que cette mesure pénalise le pays contre les groupes rebelles. Un point de vue également partagé par la Chine qui a estimé que le maintien de l'embargo était « un obstacle aux efforts du gouvernement visant à promouvoir la paix et la réconciliation ».

La Russie qui mène depuis 2018 une offensive diplomatique dans cette ancienne colonie française avait obtenu du Conseil de sé-

Le renouvellement de l'embargo sur les armes intervient deux jours avant l'attaque par des rebelles du groupe 3R d'un village situé dans le nord-ouest de la Centrafrique.

Ce matin à l'aube des éléments du groupe 3R (Retour, Réclamation, Réhabilitation) ont lancé une attaque d'ampleur contre les positions des forces armées centrafricaines au village de Mann à plus de 550 km de Bangui, « et en ont temporairement pris le contrôle », a déclaré, samedi, un porte-parole de la Mission des Nations unies en Centrafrique.

« Six civils ont été tués et il y a plusieurs blessés. La situation est sous contrôle et des patrouilles de contrôle ont été conduites dans le village et ses alentours par les Casques bleus », a-t-il précisé.

Les 3R, majoritairement composés de Peuls, sont l'un des plus puissants groupes armés de Centrafrique. En fin décembre, ils ont participé à la coalition rebelle qui cherchait à renverser le président Touadéra et faire échec à sa réélection. Au début de la semaine, une attaque lancée par des rebelles avait blessé un Casque bleu et tué un soldat centrafricain Obo, à neuf cents kilomètres à l'est de Bangui. Dans un communiqué, Human rights watch a dénoncé les exactions de la milice peule « 3R ».

Yvette Reine Nzaba



La Mission des Nations unies en Centrafrique

vires battant leur pavillon ou d'aéronefs immatriculés chez eux », précise le texte adopté.

L'embargo sur les armes a été imposé en 2013, après qu'une coalition de groupes armés avait renversé le régime du président François Bozizé et plongé le pays dans la guerre civile. Il a été prolongé à de nombreuses reprises malgré les demandes incessantes de sa levée par le gouvernement centrafricain.

curité un assouplissement de l'embargo en octobre, après un premier allègement en 2019, qui permettait la fourniture d'armes de calibres inférieurs à 14,5 millimètres.

De nouvelles mesures d'allègement de l'embargo ont été adoptées par l'ONU, dont la livraison de mortiers de soixante millimètres et des munitions spécialement conçues pour ces armes.

COVID-19/ÉDUCATION

Le financement mondial de l'éducation a manqué son objectif

« Le sommet mondial sur l'éducation (Financer le GPE 2021-2025) » qui vient d'avoir lieu à Londres, au Royaume-Uni, a été un moment clé pendant lequel la communauté internationale s'est ralliée à la cause d'une éducation de qualité pour chaque enfant. Ce sommet était co-présidé par le Premier ministre britannique, Boris Johnson, et le président kenyan, Uhuru Kenyatta. Mais cette rencontre a manqué d'un milliard de dollars son objectif de collecte de fonds.

A l'occasion du « sommet mondial sur l'éducation : Financer le GPE 2021-2025 », les leaders du monde entier ont pris des engagements sur 5 ans pour soutenir l'action du GPE et transformer les systèmes éducatifs de près de 90 pays et territoires. Les 4 objectifs à atteindre sont : relancer l'éducation, financer l'éducation pour avoir un impact ; réussir l'égalité des genres et réaliser l'effet multiplicateur. Quatre milliards de dollars devraient être mobilisés en faveur du Partenariat mondial pour l'éducation pour permettre à 175 millions d'enfants d'apprendre. L'Union européenne (UE) et ses États membres, se sont engagés à consacrer 1,7 milliard d'euros. Environ 1,6 milliard d'élèves et de jeunes n'étaient pas scolarisés au plus fort de la pandémie de Covid-19, et des millions de personnes risquent de ne pas y retourner. En raison de la prolifération de l'apprentissage assisté par la technologie et à distance, la chef de l'Unicef, Henrietta Fore, a décrit la reprise après une pandémie comme « un moment unique dans une génération »



pour atteindre les enfants non scolarisés et réduire un écart d'éducation que Covid-19 a mis à nu.

Les militants ont qualifié le manque à gagner d'un milliard de dollars de signe que le gouvernement britannique a « manqué son devoir de co-organisateur ». « C'est la première fois dans l'histoire que l'hôte d'un grand sommet sur le financement de l'éducation a simultanément réduit son financement global pour l'éducation mondiale », a dé-

claré Rose Caldwell de Plan International UK. Un constat qualifié de « troublant » par la société civile, étant donné que le Royaume-Uni accueille également le sommet sur le climat COP26, d'une importance cruciale, en novembre. « L'éducation est ce qui se rapproche le plus d'une solution miracle pour résoudre une multitude de problèmes auxquels le monde est confronté, des inégalités de genre au changement climatique ; et c'est aussi l'un des moyens les plus sûrs

de remettre les économies de nos pays sur pied. Veiller à ce que tous les enfants – et en particulier les filles – puissent recevoir l'éducation qu'ils méritent est l'investissement le plus intelligent que nous puissions faire pour nous assurer de mieux reconstruire après la pandémie », a déclaré Boris Johnson.

Les États-Unis ont promis 305 millions de dollars au GPE - malgré les appels de plusieurs législateurs pour un engagement de 1 milliard de dollars

sur cinq ans. En plus des 4 milliards de dollars promis par les donateurs, qui s'inscrivent dans la déclaration du président kenyan Uhuru Kenyatta en faveur du financement de l'éducation, 19 chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à consacrer au moins 20 % de leurs budgets nationaux à l'éducation. Ces engagements constituent un rempart essentiel contre les pertes d'apprentissage résultant de l'impact économique de la Covid-19. « C'est le seul moyen de tenir notre promesse envers nos enfants et d'assurer leur avenir, grâce à une éducation inclusive et de qualité », a déclaré le président kenyan. « Le sommet mondial sur l'éducation a permis de placer l'éducation en tête de l'agenda international et de rappeler le rôle essentiel de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté, la prévention du changement climatique et l'amélioration des résultats en matière de santé », a déclaré Julia Gillard, présidente du Conseil d'administration du GPE et ancienne Première ministre d'Australie.

Noël Ndong

Stimuler la finance islamique pour soutenir les ODD

Les Nations unies et la Banque islamique de développement (BID) ont lancé une initiative visant à accélérer l'utilisation de la finance islamique pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la pauvreté et soutenir les ODD.

Il s'agit d'un nouveau dialogue international sur le rôle du financement social islamique dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Cette initiative a pour but de soutenir les efforts liés à la réduction de la pauvreté, et à l'accélération de la reprise économique post-covid. Elle comprend une série de réunions virtuelles réunissant des institutions financières islamiques et des experts de l'humanité et du développement. Les conférences se poursuivront jusqu'à novembre 2021. L'intention est de produire un rapport sur l'exploitation de la finance sociale islamique pour atteindre les ODD, de développer une plate-forme d'apprentissage en ligne et de créer une feuille de route pour mieux mobiliser et uti-

liser la finance islamique en réponse à la Covid-19, ainsi que d'autres priorités de développement durable.

L'initiative recourt à des instruments classiques comme la Zakat (aumône), dont les contributions annuelles atteignent 300 milliards de dollars, ou le waqf et d'autres instruments comme le crédit sans intérêt. S'exprimant lors de la cérémonie virtuelle du lancement de ce dialogue, le président du groupe de la BID, Bandar Hajjar, a souligné l'importance de la finance islamique, dont des instruments comme la zakat ou le waqf permettent un développement plus flexible et global. « Nous aspirons à travailler avec nos partenaires à l'ONU pour généraliser ces instruments afin de (...) réaliser les ODD », a-t-il déclaré, jugeant nécessaire de bénéfi-

cier de ce financement social pour réduire les impacts de la pandémie et de produire des vaccins anti-Covid-19 au profit des pays en voie de développement et ceux moins avancés.

La secrétaire générale adjointe de l'ONU, Amina Mohammed, a appelé à renforcer l'utilisation de la finance islamique sociale pour atténuer l'impact du coronavirus, à travers le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte (Accélérateur act), le Covax et d'autres initiatives visant un accès mondial et équitable aux vaccins contre le virus. Pour Mahmoud Mohyeldin, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce partenariat entre l'ONU et la BID va renforcer l'action visant la ré-

alisation des ODD dans cette conjoncture difficile. Les prévisions économiques récentes de l'ONU indiquent que la reprise économique mondiale « reste hésitante », en dépit d'un léger progrès par rapport à 2020, en raison de la hausse des cas d'infection à la Covid-19, du retard de livraison des vaccins aux pays à faible revenu et de l'exacerbation des inégalités.

Le dispositif Covax a encore besoin de 2,8 milliards de dollars, en vue de mettre fin à la phase aiguë de la pandémie d'ici la fin de 2021. Basée sur les principes d'équité et de justice, la finance sociale islamique vise à aider à vaincre les barrières financières et le manque ou les inégalités de financement comme il pourrait stimuler l'activité économique, réaliser l'inclusion financière et favoriser la pros-

périté commune, a estimé, la secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Rola Dashti. Consciente de la nécessité d'accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement et d'améliorer de manière les conditions de vie des populations vivant dans ses pays membres, la BID a déjà créé en 2007 un fonds pour la réduction de la pauvreté, appelé le Fonds de solidarité islamique pour le développement, sur un capital de 10 milliards de dollars. Le principal objectif du Fonds est de contribuer à la lutte contre la pauvreté en réduisant le chômage, les maladies et les épidémies, en éliminant l'analphabétisme et en mettant en place des capacités dans les pays membres.

N.Nd.



COMMUNIQUÉ

Chers Clients,

Congo Telecom informe la population congolaise en général, et son aimable clientèle en particulier, que les désagréments constatés sur les services Internet durant ces dernières semaines sont le fruit d'actes de sabotage planifiés par des individus malintentionnés.

Afin de toujours offrir à ses clients le meilleur service mais aussi de se prémunir contre de tels actes inciviques, Congo Telecom consent d'importants investissements pour la protection de ses installations. Cependant, en dépit de ces efforts considérables, les actes de vandalisme et de sabotage sur ses infrastructures de télécommunications persistent.

Ainsi, Congo Telecom en appelle à l'implication de tous et invite l'ensemble de la population congolaise, à se joindre à elle dans ce combat, en dénonçant via le numéro de téléphone du centre d'appels (2222), tout acte suspect observé sur son réseau (poteaux, câbles, chambres, équipements...).

Les équipes techniques de Congo Telecom ont pu rétablir le service depuis quelques jours et une plainte contre x a été déposée auprès des autorités judiciaires.

Congo Telecom vous remercie pour votre compréhension et votre accompagnement dans ce défi qui sera relevé.



ESCRIME

Les champions de Brazzaville sont connus

Le championnat départemental de la ligue d'escrime de Brazzaville a livré son verdict, le 31 juillet, au gymnase Henri-Elendé. Les trois meilleurs tireurs de chaque discipline ont été récompensés.

Il s'agit de Claudia Mbela, Landry Massamba et Bonachy Kounkou. Au total, près d'une vingtaine d'athlètes, issus de six clubs, qui se sont affrontés pendant ce championnat départemental pour chercher une noble place au podium. Dans une ambiance très émouvante, les tireurs ont dignement défendu leurs clubs sur la piste.

Dans la catégorie de l'Épée dames, Claudia Mbela a remporté la médaille d'or au détriment de Julia Massamba qui s'est contentée de la médaille d'argent, tandis qu'Armanda Sida a terminé à la troisième place, synonyme de la médaille de bronze. « *Je suis très contente de participer à ce championnat départemental. Au terme des différents combats, j'ai beaucoup appris et la victoire ou le titre de championne vient couronner tous les efforts fournis aux entraînements* », a indiqué Claudia Mbela.

En sabre (homme), le très doué Landry Massamba (médaillé d'or) a mis à profit son expé-



Un combat d'escrime au championnat départemental de Brazzaville/Adiac

rience, afin de battre en finale Francis Moukengué, sur le score de 15 tirs à 14. Ce dernier avec sa médaille d'argent a automatiquement devancé Louck Goma (3^e). Les concurrents à la prestigieuse médaille en Épée hommes ont vu Bonachy Kounkou se hisser à la première place, lors de la finale qui l'a opposé à Louck Goma. Mohamed pour sa part a pu décrocher la troisième place.

Le président de la Fédération congolaise d'escrime (Fécoes),

Alban Kaky, qui a assisté à ce championnat aux côtés du directeur départemental des sports, Gabriel Tchicaya, a apprécié l'engagement, le dynamisme et le professionnalisme des athlètes ainsi que des dirigeants de la ligue. Notons que les meilleurs escrimeurs de ce tournoi représenteront le département de Brazzaville au prochain championnat national qui se tiendra au cours de ce mois d'août.

Rude Ngoma

JEUX OLYMPIQUES

Les Congolais s'arrêtent à l'étape des préliminaires

Le Congo est encore au niveau d'apprentissage dans les différentes disciplines des Jeux olympiques. Les trois sportifs qui ont représenté le Congo en athlétisme et à la natation n'ont rien donné en termes de récompense après leur prestation.

En athlétisme, Natacha Ngoye Akamabi qui a couru le 100m et le sprinter Gilles Anthony Afoumba le 400m puis la nageuse Stefan Bellor Sangala n'ont pas pu créer des miracles par manque de préparation adéquate, ont-ils indiqué. Conséquence : aucune médaille, même pas une qualification pour les demi-finales.

En tête lors des deux premières séries du 100m féminin, le 30 juillet à Tokyo, avec un chrono de 11,47 puis 11,42, Natache Ngoye s'est vu son rêve et son dynamisme s'arrêter lors de la 3e série où elle a occupé la sixième place avec 11 secondes 52.

« *C'est ma première fois de participer à une telle compétition. Au début, j'ai donné le meilleur de moi-même, mais au fil des étapes le corps commençait à lâcher. La cause, c'est le manque des compétitions. On ne peut pas venir aux Jeux olympiques sans compétitions, même si tu es Usain Bolt, tu ne feras pas de miracles. J'étais vraiment fatiguée. Je demande au ministère des Sports de toujours faciliter la préparation des athlètes quelques temps avant la compétition. Je suis quand même contente car j'ai battu mon record* », a signifié Natacha, après son élimination.

Son compatriote, Gilles Afoumba, n'a pas réussi de faire l'exploit, imitant ainsi Natacha en terminant 6^e au terme de la course du 400m hommes lors de la 3^e série avec un chrono de 46,03. L'échec était également au rendez-vous à Tokyo aquatics center où Stefan Bellor Sangala a terminé 7e (37,92) dans la catégorie de nage libre 50m féminin. Comme lors des précédentes éditions, le Congo sort bredouille des Jeux olympiques qui réunissent plus de 11.000 sportifs d'environ 206 pays du 23 juillet au 8 août à Tokyo, au Japon.

R.Ng.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE
PLUS ASSURÉE, c'est avec BGFIBank

Bénéficiez jusqu'à
2 000 000 F CFA
de crédit et assurez
la scolarité de vos enfants.

Suivez-nous sur



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



MUAY-THAI

Crice Boussoukou, un retour au pays plein d'espoir

Le double champion du monde est revenu dans son pays natal avec la ferme volonté d'assurer la promotion de la boxe thaïlandaise en vue d'aider la jeunesse congolaise.

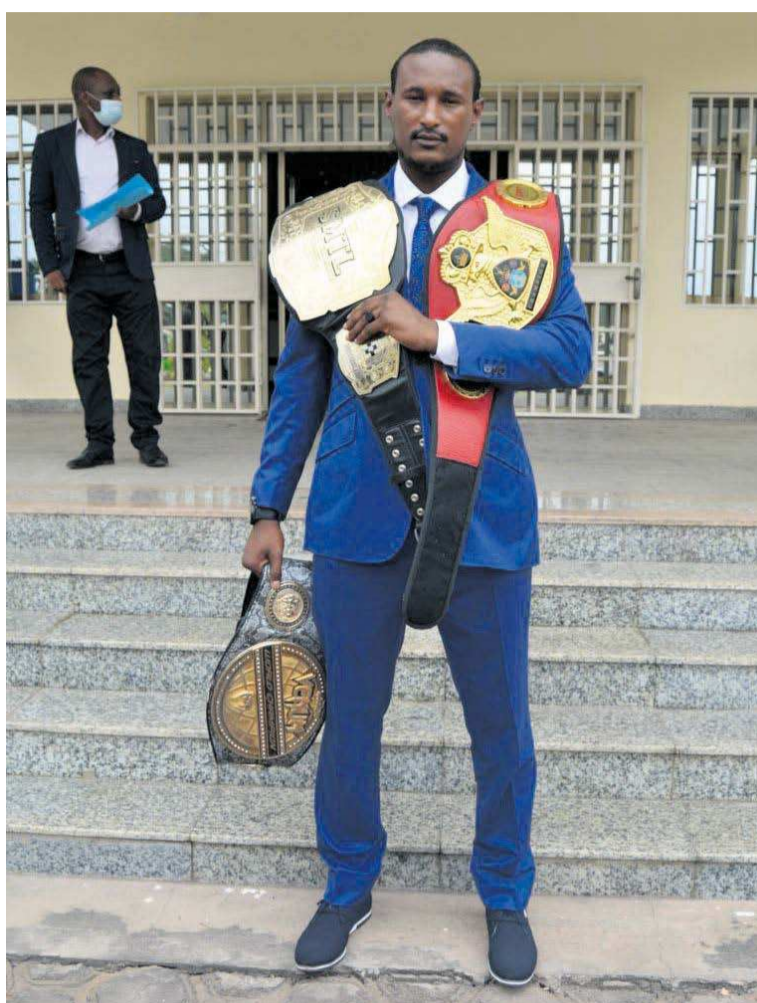
Crice Boussoukou a présenté, le 2 août, les trois ceintures qu'il a gagnées au ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, tout en défendant un projet qui lui tient à cœur pour la jeunesse congolaise. Dans un premier temps, Crice Boussoukou est animé par la volonté de faire la promotion de Muay-thai au Congo.

La première démarche consiste à créer une fédération nationale de la boxe thaïlandaise au Congo puis organiser un championnat du monde à Brazzaville tout en prenant l'engagement de former les athlètes congolais par l'organisation des stages. L'athlète ambitionne aussi de mettre en place la fédération de WBC pour les grandes compétitions. « Elle sera basée au Congo et va gérer toute l'Afrique », a souligné son porte-parole. « Cela me fait un super plaisir de voir combien le gouvernement est derrière ses sportifs. J'aimerais être une source de motivation pour la jeunesse congolaise et leur montrer qu'en partant de rien, avec une motivation et un but précis, on peut atteindre les objectifs. Je veux montrer à la jeunesse

congolaise qu'elle n'est pas abandonnée et il faudra qu'elle croit plus en elle », a expliqué Crice Boussoukou.

Le double champion du monde de la boxe thaïlandaise a cru à son destin quand il est parti en Europe en poursuivant sa formation par plusieurs stages en Thaïlande qui lui ont permis d'apprendre la boxe thaïlandaise. Il a récolté les fruits de ses efforts en gagnant en 2015 le titre de champion du monde dans la catégorie des moins de 62 kg avant de rééditer la même performance une année plus tard, cette fois-ci dans la catégorie des moins de 72 kg. Il a également remporté la ceinture Swiss Muay thai league en 2013. « Dans ce pays, il y a des gens qui ont du potentiel, j'aimerais aller dans tout le Congo pour les chercher en vue de leur faire découvrir au monde entier », a-t-il précisé.

L'athlète compte sur l'appui du gouvernement pour toucher à son but. « On a le plaisir de vous voir ramener les ceintures qui auront pu aller ailleurs. Les jeunes peuvent être intéressés à avoir le même parcours que vous. Il faut écrire le projet que vous voulez réaliser au Congo et nous allons vous accompa-



Crice Boussoukou de retour au pays natal/Adiac

Si vous prenez les jeunes qui sont devenus les (bébés noirs ou les kuhuna) pour faire du sport et combattre comme vous, ils peuvent aussi suivre votre exemple. Nous avons besoin d'encadrer les jeunes pour en faire des hommes », a déclaré Hugues Ngouélondélé

Le retour du Congolais Crice Boussoukou au pays tombe à pic. Le Muay-thai, la discipline dans laquelle il excelle, a été retenu comme sport olympique. Il figurera au programme des Jeux olympiques de Paris 2024. En dehors de la présentation de son projet, il s'est engagé à défendre désormais les couleurs de son pays d'origine lors des grandes compétitions. « Crice Boussoukou est venu promouvoir la discipline au pays. Il est l'espoir d'une médaille pour les Jeux olympiques de Paris 2024 car la boxe thaïlandaise est désormais inscrite dans le programme des JO », a commenté Lambert Samba Bandza, son manager, lors de sa réception par le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports.

Crice Boussoukou (28 ans) est né à Dolisie. Il est parti en Europe dès l'âge de 11 ans. L'ancien international congolais Jean Jacques Ndomba et son manager ont joué un rôle important pour son retour au pays natal.

James Golden Eloué

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

NÉCROLOGIE



Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Efouli et Ngonva, annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur grand-mère, mère, tante et soeur, Madeleine Anka, survenu le 21 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°24 bis de la rue des Fermiers à Kombo (arrêt forage derrière la Télé).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Victorien Leger Okiené et la famille ont le profond regret d'informer M. Jean Fidèle Okiené à Mbinda, Diogène Okiené, Patrice Ngangoué, Daniel Ntsiba à Brazzaville, les parents, amis et connaissances du décès de leur mère nommée Mme Okiené née Thérèse Bvah, survenu le 24 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 189, avenue des Trois martyrs au croisement de l'avenue Miadeka à Ouenzé.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



AVIS DE RECHERCHE

Le Groupe Yannick recherche : un comptable, un administrateur, un Chauffeurs et les APS (agent de sécurité).

Délai des dossiers du 3 au 6 août 2021.

Tél : 06 402 81 81

Adresse : 2549 rue Charles des faucault Centre-ville, face résidence Marina

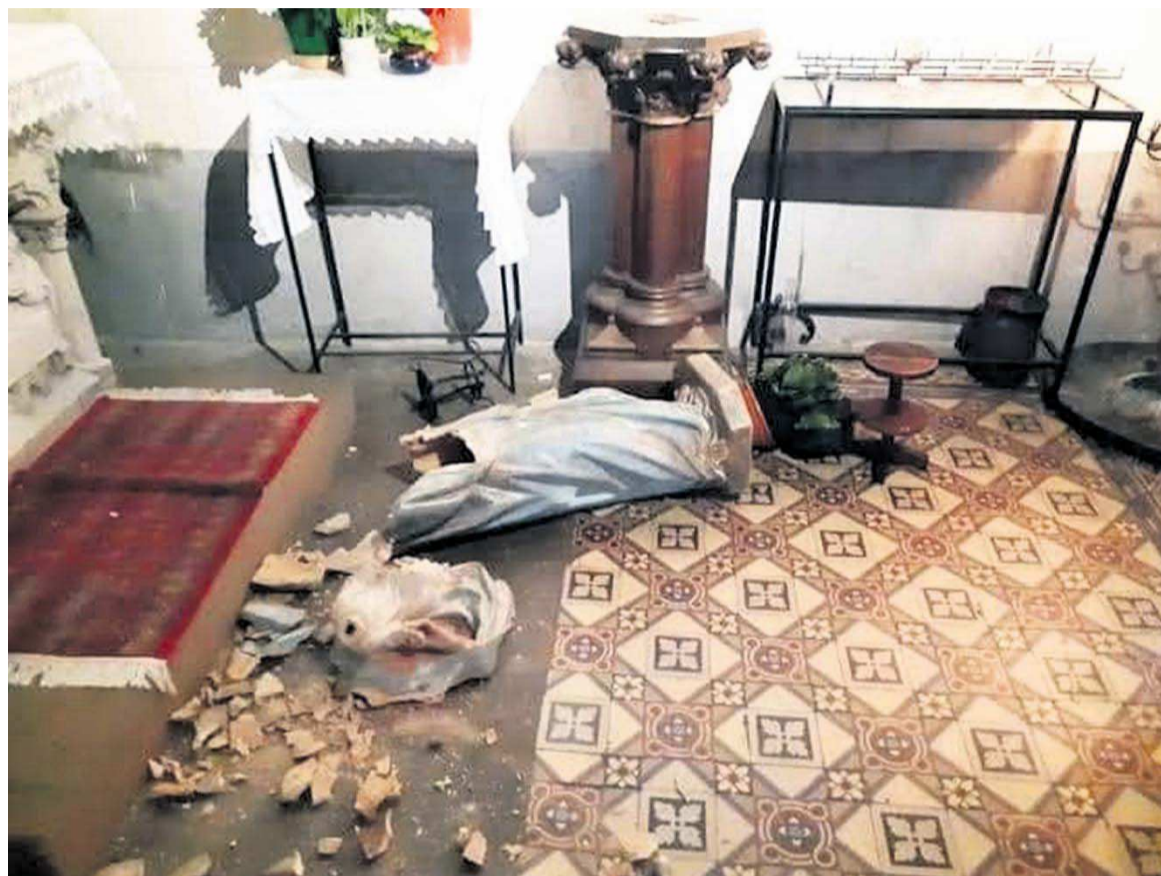
RELIGION

La Cénco fustige la haine contre l'Eglise catholique

Les cardinal, archevêques et évêques indignés face aux attaques perpétrés contre l'Eglise promettent, par ailleurs, de continuer à jouer leur rôle de sentinelle et réitèrent leur engagement à poursuivre l'accompagnement du peuple congolais dans la consolidation de la démocratie et l'amélioration de ses conditions de vie.

Dans leur réaction du 2 août, le cardinal, les archevêques et évêques catholiques membres du comité permanent de la Conférence épiscopale nationale de la République démocratique du Congo (Cénco) ont exprimé leur peine face à la haine contre leur église ainsi que des actes de vandalisme perpétrés contre certains lieux de culte et des installations de cette confession religieuse. « La Cénco condamne fermement ces actes de violence inadmissibles qui sont une atteinte à la liberté religieuse et d'expression, mais aussi une entorse à la démocratie. C'est un grand recul sur le chemin de l'état de droit auquel aspire tout le peuple congolais », ont fait savoir les prélats catholiques.

Face à ces actes décriés, le cardinal, les archevêques et évêques, qui notent que le cardinal n'a pas pris une position qui n'est pas celle de la Cénco dans le cadre de sa mission prophétique, leur peine est d'autant plus grande que tous ces actes manifestent une haine contre l'Eglise catholique. Pour la Cénco, dans sa position prise, elle ne fait qu'accomplir sa mission prophétique, dans la recherche du bien-être du peuple congolais.



« Pourquoi s'en prendre à la Cénco quand elle prêche la cohésion nationale ? Pourquoi l'attaquer quand elle défend l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ? », se sont-ils demandé. Ils ne s'expliquent pas que leur position leur attire la foudre.

La poursuite de sa mission
Malgré ces actes d'agression et

de vandalisme, la Cénco promet de continuer à mener sa mission et réitère son engagement à poursuivre l'accompagnement du peuple congolais dans la consolidation de la démocratie et l'amélioration de ses conditions de vie. « Pour l'amour des Congolais, la Cénco ne se taira point », ont dit les prélats.

Toutefois, la Cénco, qui condamne ces actes ignobles,

Des lieux de culte catholiques profanés/DR

demande à ses fidèles chrétiens et aux défenseurs de la démocratie de ne pas réagir violemment. « La violence est l'arme de ceux qui maquent les arguments dans un débat démocratique et citoyen. Elle tue la démocratie qu'elle remplace par la dictature », a-t-elle noté.

Les prélats catholiques attendent, cependant, des commanditaires de ces actes,

d'arrêter alors qu'au gouvernement, ils demandent de pendre cette situation en main, en identifiant ces inciviques qui ont opéré à visage découvert afin qu'ils soient sévèrement sanctionnés et que plus jamais pareils attaques ne se répètent. Dans les faits, la Cénco note, par ailleurs, que c'est depuis le mois d'avril que des actes abominables de profanation sur les lieux de culte sont enregistrés notamment à Mbuji-Mayi dans le Kasai. Elle se dit aussi consternée de voir sur la toile, le 31 juillet, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya, tenir des propos désobligeants à l'endroit du cardinal archevêque de Kinshasa et son secrétaire général, les accusant entre autres de politiser l'Eglise.

Les prêtres se disent choqués de constater que, juste après ces déclarations d'un haut cadre du parti au pouvoir, des actes de vandalisme accompagnés des injures macabres sont posés à l'archevêché de Kinshasa et à la résidence du cardinal par un groupe de jeunes non autrement identifiés qui, dans leur discours, ont repris certains propos du secrétaire général de l'UDPS.

Lucien Dianzenza

CAMPAGNE REVITE

Guy Loando Mboyo implique les hommes de Dieu

Près d'une semaine après le lancement officiel du programme Revite (Repensons à nos villages, villes et territoires), le ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire s'est engagé dans une campagne de proximité.

Me Guy Loando Mboyo a pris son bâton de pèlerin pour aller sensibiliser les chrétiens dans les différentes églises de la capitale. Objectif, les impliquer dans le soutien et l'appui de ce programme qui s'inscrit dans la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, celle de moderniser les villages, villes et territoires en les dotant des infrastructures de base.

Le 1^{er} août, Me Guy Loando Mboyo s'est rendu dans trois grandes églises de Kinshasa, à savoir l'Eglise La Louange dans la commune de Kasa-vubu, La Chapelle des vainqueurs et le ministère du Combat spirituel dans la commune de Limete. Partout où il est passé, Guy Loando a apporté un seul message : « Susciter l'élan patriotique des chrétiens à rentrer construire chez eux pour que le Congo porte notre empreinte ».

Guy Loando croit fermement que la réussite de ce programme qui vise à valoriser notamment



l'arrière pays ne se fera pas sans l'implication des hommes de Dieu. « Les écritures saintes, dans psaumes 127, verset 1, disent

que si l'Eternel ne bâtit pas la maison, ceux qui la bâtissent, bâtissent en vain. À l'Aménagement du territoire, nous avons

pensé que pour une meilleure réussite et une meilleure appropriation de ce projet, il fallait venir le consacrer entre autres

aux mains des hommes de Dieu dont le Dr Ngalasi de l'Eglise La Louange pour que lui aussi, à son niveau, puisse nous aider à travers les canaux de communication de l'Eglise, à pouvoir expliquer au peuple de Dieu le bien-fondé de ce programme salutaire pour le développement de notre pays», a expliqué Guy Loando.

À l'Eglise La Louange, La Chapelle des vainqueurs et au ministère du Combat spirituel, l'évangile Revite de Guy Loando a été bien prêché. Pour le pasteur Ngalasi de La Louange, le programme Revite est une initiative à soutenir. Pour cela, il s'est déclaré actif et participant. « Nous sommes d'accord pour ce projet et nous bénissons le Seigneur, parce que vous avez pensé à l'arrière pays. L'Etat doit s'accompagner de l'Eglise. C'est la première fois que je vois un ministère qui pense de cette manière », a-t-il signifié.

Blandine Lusimana



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°28-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN DATA MANAGER DANS LE CADRE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de travail d'un data manager dans le cadre du financement basé sur la performance.

3. Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet Lisungi, le Data Manager, a entre autres missions principales :

- participer au déploiement du système web de gestion des factures et de suivi des indicateurs ;
- participer à la mise en place de la base des données du programme FBP Likouala ;
- saisir les données quantitatives et qualitatives de chaque structure sous FBP mis à sa disposition après triangulation ;
- établir les factures de chaque structure et la facture consolidée de chaque district et du département ;
- traiter et analyser les données ;
- mettre à jour la base des données
- participer à la préparation de la réunion de CDVV
- archiver les documents de toutes les structures sous FBP

4. Le Data Manager sera recruté pour une durée d'un

(1) an renouvelable. Son contrat pourra être renouvelé sur la durée du projet si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par son responsable hiérarchique.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

- Avoir un diplôme en statistique (BAC+2) ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins quatre (4) ans à un poste similaire ;
- Maitriser l'outil informatique, notamment, les logiciels de traitement des données (Excel et Access avancé, Stata ou équivalent) ;
- Avoir travaillé comme opérateur de saisie dans le cadre du FBP serait un atout.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée au coordonnateur du Projet Lisungi ;

-un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat(e) a des qualifications et expériences pertinentes pour la mission,

- une copie du diplôme ;
- une copie des attestations de travail ou de formation justifiant la qualification, ainsi que des attestations de formation en rapport avec la mission.

8. Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 16 août 2021 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°28-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21, relatif au recrutement d'un Data Manager dans le cadre du financement basé sur la performance » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 02 août 2021

**Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°26-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT DE DEUX VERIFICATEURS COMMUNAUTAIRES EN FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE DANS LE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de travail de deux vérificateurs communautaires en financement basé sur la performance dans le domaine de la santé dans le département de la Likouala.

3. Sous la responsabilité de l'assistant technique, les vérificateurs communautaires ont pour principales missions :

- élaborer les termes de référence pour les missions de vérification ;
- réaliser les missions de terrain en :
 - tirer un échantillon requis de ménages dans le registre de la formation sanitaire ; ou la fiche opérationnelle ;
 - Descendant dans la communauté pour rechercher les bénéficiaires et recueillir leurs opinions ;
 - transmettre les données au serveur Lisungi via l'application ODK
 - rédiger un rapport d'évaluation sur le degré de satisfaction de la communauté.
- Contribuer à la rédaction du rapport trimestriel d'activités et la production d'autres documents jugés importants en temps réels.

4. Les vérificateurs communautaires seront recrutés pour une durée d'un (1) an renouvelable après

évaluation certifiée positive à la fois par l'unité de contractualisation et de vérification et par la communauté.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

- avoir un niveau BAC +2 ;
- être détenteur d'un diplôme en science sociale, en santé, en statistique / économie ou équivalent ;
- avoir au moins deux (2) années d'expérience dans la réalisation des enquêtes de santé ;
- avoir une bonne connaissance du système de santé du Congo ;
- avoir des connaissances en outil informatique (Web, Word et Excel) ;
- savoir conduire une moto serait l'une des conditions importantes ;
- La maîtrise du terrain de la Likouala est un atout ;
- La connaissance des langues locales est un avantage très important.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée au coordonna-

teur du Projet Lisungi ;

- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat(e) a des qualifications et expériences pertinentes pour la mission,
- une copie du diplôme ;
- une copie des attestations de travail ou de formation justifiant la qualification, ainsi que des attestations de formation en rapport avec la mission.

8. Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 16 août 2021 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°26-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21, relatif au recrutement de deux vérificateurs communautaires en financement basé sur la performance dans le domaine de la santé dans le département de la Likouala. » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires à la Direction Départementale de la Santé du département de la Likouala à Impfondo (République du Congo). Tél : (+242) 06 663 58 22/05 632 52 09, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 02 août 2021

**Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA**



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°27-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF AU RECRUTEMENT DE DEUX VERIFICATEURS MEDICAUX DANS LE CADRE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE DANS LE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de travail de deux (02) vérificateurs médicaux dans le cadre du financement basé sur la performance dans le domaine de la santé, dans le département de la Likouala.

3. Sous la responsabilité de l'assistant technique en Financement Basé sur la Performance, les vérificateurs médicaux ont pour principales missions :

- élaborer les termes de référence pour les missions de vérification ;
- réaliser les missions de vérification sur le terrain ;
- Procéder à l'évaluation des FOSA en Relever le score à base d'une grille les quantités produites (output) par chaque formation sanitaire ;
- Transmettre les données collectées au serveur Lisungi via l'application ODK ;

-Faire un coaching sur la tenue et le remplissage des registres et autres supports ; Rédiger un rapport d'évaluation assorti des forces et faiblesses pour chaque formation sanitaire, ainsi que des recommandations formulées ;

Rédiger et transmettre un rapport de mission conformément aux procédures du manuel de procédures ;
-Contribuer à la rédaction du rapport trimestriel de l'unité départementale de contractualisation et de vérification.

4. Les vérificateurs médicaux seront recrutés pour une durée d'un (1) an renouvelable après évaluation certifiée positive à la fois du côté des FOSA et de l'unité de contractualisation et de vérification.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

- être des agents de santé non fonctionnaire
- avoir le niveau d'infirmier diplômé d'Etat, de sage-femme ou d'assistant sanitaire et avoir au moins cinq (5) années d'expérience ;
- avoir travaillé au niveau d'un district sanitaire serait un atout ;
- avoir une bonne connaissance du système

de santé du Congo ;

- Avoir la connaissance du département de la Likouala serait aussi un atout ;
- avoir des connaissances en informatique (Word et Excel)

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée au coordinateur du Projet Lisungi ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat(e) a des qualifications et expériences pertinentes pour la mission,
- une copie du diplôme ;
- une copie des attestations de travail ou de formation justifiant la qualification, ainsi

que des attestations de formation en rapport avec la mission.

8. Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 16 août 2021 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°27-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21, relatif au recrutement de deux vérificateurs médicaux dans le cadre du financement basé sur la performance dans le domaine de la santé dans le département de la Likouala » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires à la Direction Départementale de la Santé du département de la Likouala à Impfondo (République du Congo). Tél : (+242) 06 663 58 22/05 632 52 09, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 02 août 2021

Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°25-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE EN FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, assistant technique en financement basé sur la performance.

3. Sous la responsabilité du Président du Conseil Départemental de la Likouala, l'assistant technique en financement basé sur la performance, a pour missions principales :

- élaborer un plan de travail budgétisé annuel (PTBA) et les plans trimestriels ;
- identifier les formations sanitaires à contracter ;
- préparer et soumettre à l'avis de l'UGP-LSFS les différents documents de contractualisation et de vérification ;
- amener les structures sous FBP à élaborer les plans d'action annuels ;
- appuyer les formations sanitaires et les structures de régulation à élaborer les plans de Management trimestriels en fonction des plans annuels et veiller à la signature des contrats ;
- amener les structures sous FBP à ouvrir les comptes bancaires ;
- assurer la formation des prestataires des services de santé sur le FBP en collaboration avec la DDSSS et les équipes cadres des districts sanitaires ;
- vérifier la quantité et la qualité des prestations fournies ;
- assurer le coaching en FBP (en collaboration avec les équipes cadres des districts sanitaires) ;
- évaluer la performance des équipes cadres

de district en collaboration avec la direction départementale de la santé ;

-participer à l'évaluation de la qualité des hôpitaux de référence et à l'évaluation des cadres de performance des districts sanitaires et de la direction départementale de la santé ;

-veiller au recrutement des vérificateurs médicaux, communautaires et assurer leur encadrement ;

-identifier avec les équipes cadres, les structures à faible performance et les coacher ;

-organiser les enquêtes de satisfaction communautaires auprès des bénéficiaires des services de santé ;

-superviser la saisie des données dans la base de données internet et émettre les factures ;

-participer à la préparation et à la tenue des réunions du CDVV ;

-veiller à la transmission des factures et le compte rendu de la réunion du CDVV et transmission à la commission ad'hoc l'UGP pour approbation et paiement.

4. L'assistant technique en financement basé sur la performance sera recruté pour une durée d'un (1) an renouvelable. Son contrat pourra être renouvelé sur la durée du projet si ses performances sont jugées satisfaisantes à l'issue de l'évaluation faite par son responsable hiérarchique.

5. Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

- Être détenteur d'un diplôme d'au moins Bac+5 en santé publique, ou d'un diplôme d'études supérieures équivalent dans le domaine de la santé publique ;
- Justifier d'au moins quatre (04) ans de travail sur le développement de la stratégie de financement basé sur la performance ;
- Avoir la maîtrise du développement, l'organisation et la gestion des districts sanitaires,

et avoir l'expérience d'au moins cinq (5) ans dans ce domaine ;

-Avoir la maîtrise sur la planification et la gestion axées sur les résultats ;

-Avoir la maîtrise des supports FBP et la conduite des évaluations en matière de quantité ou de qualité des prestations de santé offertes à la population ;

-Avoir travaillé dans une agence de contractualisation et vérification dans le cadre du FBP serait un atout ;

-Justifier d'une expérience de travail avec les partenaires techniques et financier du système des Nations unies et d'autres partenaires au développement, les ONG et la société civile est un atout ;

-Avoir des capacités techniques pour transmettre avec aisance les connaissances et les habiletés techniques appropriées en financement basé sur la performance ;

-Avoir la maîtrise des documents stratégiques et d'orientation en matière de politique de santé ;

-Avoir des compétences analytiques et de synthèse des documents et des situations ;

-Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression ;

-Être honnête et de bonne moralité

-Avoir la maîtrise du français écrit et parlé ;

-Avoir des connaissances en Word, Excel et Power point

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les candidats intéressés devront sou-

mettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Coordinateur du Projet Lisungi ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le/la candidat(e) dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- une copie du diplôme ;
- une copie des attestations de travail justifiant les qualifications et des attestations de formation en rapport avec la mission.

8. Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 16 août 2021 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°25-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21, relatif au recrutement d'un assistant technique en financement basé sur la performance » « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 02 août 2021

Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

VIE DES PARTIS

Renaissance se dote d'une fédération départementale

Un bureau fédéral provisoire de sept membres de la formation politique Renaissance a été mis en place au cours d'une assemblée générale constitutive tenue, le 31 juillet, au Centre d'études chrétiennes situé au quartier Mawata à Mvou-Mvou.

Créé le 2 décembre 2020 à Pointe-Noire, le parti Renaissance, qui s'est donné comme ambition socio-politique de contribuer à la refondation multidimensionnelle du Congo, a entamé son implantation sur le territoire national. Les travaux de l'assemblée générale constitutive de Pointe-Noire ont permis de doter le parti des structures fédérales et locales de direction. Un bureau fédéral de sept membres, présidé par Jean Mankissi, a été élu par un corps électoral constitué des responsables des sections fédérales des six arrondissements de Pointe-Noire. Dans son mot de clôture des travaux, le président de ce parti, Paul Bouiti, a invité les élus au travail. « Vous, di-



Jean Paul Bouiti, au centre, entouré des membres du bureau de la fédération de Pointe-Noire/Adiac

rigeants du parti à Pointe-Noire, devez avoir à l'esprit qu'au-delà du verbe critique nécessaire, il faut passer à l'action », a-t-il dit. Cette action consiste, entre autres, à faire un travail de proximité dans la recherche des adh-

rents et de leur mobilisation, l'implantation concrète des structures du parti dans les arrondissements et les quartiers, la formation des militants aux textes fondamentaux, aux méthodes de la pratique politique interne et externe et

aux textes et lois politiques de la République. « La connaissance et le savoir doivent être mis au service du parti et de la cause », a souligné Jean Paul Bouiti.

Par ailleurs, évoquant l'ambition du parti de contribuer à

la refondation du Congo, il a indiqué que Renaissance doit devenir une organisation avec un socle de militants patriotes particulièrement convaincus des enjeux locaux, nationaux et internationaux. « Pour être à la hauteur des enjeux de la refondation et des objectifs que nous nous sommes assignés dans nos textes fondamentaux, il nous faut exister concrètement à travers un travail de conformité avec la loi. Se conformer à la loi, c'est s'implanter, s'ancrer sur le territoire national », a-t-il dit en insistant sur la poursuite de l'implantation du parti sur le territoire national afin d'occuper, en tant que citoyen, leur place légitime sur l'échiquier politique national, aux côtés des autres forces politiques.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VIE ASSOCIATIVE

Le CAPV invite les autorités à soutenir la soirée sur la pharmacopée autochtone

Le président du Cercle les actions sociales pour la prise en charge de la personne vulnérable (CAPV), Oraire Mesmin Oba, organise le 9 août au Centre culturel africain une soirée sur la médecine traditionnelle des peuples autochtones. Cette soirée aura lieu dans le cadre de la célébration de la journée internationale des peuples autochtones.

Le CAPV est une association à base communautaire qui travaille pour la promotion et la protection des peuples autochtones dans le domaine de l'éducation, de la santé et du développement. C'est d'ailleurs, en rapport avec le thème de l'année "Expression autochtone au travers de la pharmacopée « que cette soirée est organisée. Oraire Mesmin Oba a souligné que les peuples autochtones ont des connaissances sur la forêt et dans le domaine de la médecine traditionnelle. C'est pourquoi, à l'occasion de cette journée internationale, l'association voudrait amener une dizaine d'autochtones qui ont le savoir-faire de la médecine traditionnelle à Pointe-Noire pour tenir une soirée culturelle à travers des consultations et des traitements de plusieurs pathologies.

Pour ce faire, il a lancé une invite à tous les Ponténégrins ayant des problèmes de santé sexuelle, de prostate, de conception et de poison dans le corps de venir expérimenter la pharmacopée autochtone. « Comme indiqué le thème, les autochtones viendront s'exprimer à travers la médecine traditionnelle, c'est-à-dire faire les consultations et les traitements curatifs et préventifs de plusieurs maladies telles que



la faiblesse sexuelle, la prostate, la stérilité, l'anti-poison ainsi que la voyance», a fait savoir Oraire Mesmin Oba.

Cependant, dans le souci de réussir l'organisation de cette soirée, le président du CAPV appelle les autorités publiques, les organisations internationales et toutes personnes de bonne foi de leur apporter un soutien, moral, financier et matériel pour faciliter le déplacement des autochtones de la Lekoumou et du grand Kouilou à Pointe-Noire. L'orateur a remercié le conseiller culturel de la mairie centrale qui leur a octroyé la salle du Cercle africain pour la tenue de cet événement dans l'arrondissement 1 Lumumba. Cette soirée, a-t-il poursuivi, est ouverte au public. « Le 9 août nous serons au cercle africain pour les séances de démonstrations. Les autochtones pourront ensuite séjourner quelques jours de plus pour finaliser le traitement de ceux qui ont de différentes pathologies », a-t-il signifié.

Charlem Léa Itoua

COVID-19

L'OMS se félicite de l'augmentation des vaccins vers l'Afrique

« La lumière est au bout du tunnel, concernant les livraisons de vaccins en Afrique », a déclaré, lors d'un point de presse le 29 juillet, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dre Matshidiso Moeti, soulignant toutefois qu'« il ne faut pas les suspendre de nouveau ».

La cheffe du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le continent africain a exprimé sa satisfaction suite aux livraisons de vaccins contre la Covid-19 vers l'Afrique, à partir de sources multiples qui augmentent rapidement après avoir été quasiment arrêtées au cours des derniers mois. Pour vacciner entièrement 30% de la population adulte d'ici à la fin de l'année, l'Afrique a besoin de huit cent vingt millions de doses de vaccin, suivant un calendrier à deux doses. « J'appelle tous les pays avec des surplus de doses à en partager davantage de toute urgence dans l'esprit de solidarité vitale et d'intérêt personnel éclairé, parce qu'aucun pays n'est en sécurité tant que tous les pays ne le sont pas », a encouragé la Dre Matshidiso Moeti. Selon l'OMS, près de quatre millions de doses du mécanisme COVAX sont arrivées en Afrique la semaine dernière, en comparaison avec tout juste deux cents quarante-cinq mille doses envoyées par le mécanisme au cours du mois de juin.

Le COVAX vise à expédier cinq cent vingt millions de doses en Afrique d'ici à la fin de l'année. Aussi, les livraisons de vaccins contre la Covid-19 du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins (AVAT) de l'Union africaine sont en augmentation, avec une hausse prévue de dix millions de doses par mois à partir de septembre. L'AVAT devrait fournir environ 45 millions de doses d'ici à fin 2021. « Jusqu'à présent, presque soixante-dix-neuf millions de doses de vaccin contre la Covid-19 sont arrivées en Afrique et vingt

et un millions de personnes, soit tout juste 1,6% de la population de l'Afrique, sont entièrement vaccinées », a signalé la cheffe du bureau régional OMS Afrique. Les pays à revenu élevé ont administré soixante-une fois plus de doses par personne que les pays à faible revenu. Par ailleurs, la Dre Moeti a appelé les pays africains « à s'équiper et à se préparer, alors que notre pénurie se termine enfin ».

La Tanzanie qui a rejoint le COVAX le 15 juin dernier a lancé sa campagne de vaccination contre la Covid-19 après avoir reçu, le 24 juillet, sa première livraison d'environ un million de doses, un don de vaccins Johnson & Johnson du gouvernement des Etats-Unis par le biais du COVAX. La Tanzanie a rejoint le COVAX le 15 juin dernier. En effet, le COVAX a récemment conclu de nouveaux accords avec les entreprises pharmaceutiques chinoises Sinopharm et Sinovac afin de fournir rapidement cent dix millions de doses supplémentaires aux pays à faible revenu. Le COVAX et la Banque mondiale sont prêts à stimuler davantage l'approvisionnement en vaccins contre la Covid-19 des pays en développement à travers un nouveau dispositif de coûts partagés qui permet aux pays à faible revenu d'acquérir des doses en plus de celles qui sont entièrement subventionnées par les donateurs.

Le nombre de cas diminue en Afrique

L'augmentation du nombre d'expéditions de vaccins survient alors que l'Afrique voit le nombre de cas de Covid-19 diminuer pour la deu-

xième semaine consécutive, après une hausse rapide et continue pendant huit semaines. Le nombre de nouveaux cas enregistrés a baissé de 18%, passant de deux cent quatre-vingt-deux mille à deux cent trente mille cinq cents à la date du 25 juillet. Cette baisse est largement due à celle observée en Afrique du Sud, qui compte 37% dans l'ensemble des cas, et à la Tunisie, qui représente 8% des cas. Vingt-deux pays africains ont vu le nombre de cas augmenter de plus de 20% pendant au moins les deux semaines précédant le 25 juillet. Par ailleurs, le nombre de décès enregistrés dans dix-sept pays africains a augmenté de six mille trois cents au cours de la même semaine. Le variant Delta, très transmissible, a été signalé dans vingt-six pays africains, par contre le variant Alpha a été détecté dans trente-huit pays et le variant Beta dans quinze pays. Mais, « l'Afrique est encore en proie à une troisième vague », a alerté l'OMS. « Le ralentissement limité du nombre de cas est réconfortant et source d'un optimisme très prudent, mais nous ne sommes pas du tout au bout de nos peines », a mis en garde la Directrice du Bureau de l'OMS pour l'Afrique. « Un tiers des pays africains vit une dangereuse résurgence de cas et nous devons continuer à respecter les gestes barrières connus pour sauver des vies, comme le port du masque, une bonne hygiène des mains et la distanciation physique », a précisé Matshidiso Moeti, appelant les pays à la vigilance.

Yvette Reine Nzaba

HUMEUR

Gare aux diplômes délivrés par des écoles non agréées !

Certains instituts et écoles de l'enseignement général ou technique continuent de passer entre les mailles du filet des contrôleurs pédagogiques pour des obtentions des agréments légaux délivrés par les autorités en charge des questions de l'éducation nationale. Si rien n'est fait pour arrêter net cette façon d'agir on continuera de vivre au jeu du chat et de la souris tel que nous l'observons maintenant.

Et ce qui est bizarre, au lieu que ces écoles et instituts qui sont dans le faux arrêtent de fonctionner, mais continuent d'exercer en allant encore plus loin, c'est-à-dire jusqu'au pire. Le pire, c'est la délivrance par celles-là des diplômes de fin de cycle. Ces écoles qui sont d'enseignement supérieur et aussi des instituts de formation d'enseignement secondaire surtout sont dissimulés sur certains endroits de nos villes et localités. Et pourtant, ils n'ont ni la qualité ni la compétence légale d'octroyer des diplômes à leurs apprenants. Quel désordre pédagogique académique !

Dans ce même ordre d'idées, se joignent à cette kyrielle des instituts et écoles non conformes celles ou ceux qui ont, semble-t-il, eu par le passé des titres d'agrément provisoire. Or le provisoire ne signifie nullement le définitif puisqu'il a un délai de vie transitoire. Mais ces écoles brillent par le faux et le non-respect des textes en vigueur qui organisent le fonctionnement de l'enseignement supérieur jusqu'à l'octroi des diplômes faisant-foi de la formation reconnue et validée par l'Etat. Est-ce que quand on est dans le provisoire, on peut délivrer un diplôme digne ? Ces écoles et instituts, disons-le sans langue de bois, trompent l'opinion, notamment les parents d'étudiants et des étudiants eux-mêmes, bref la société tout entière avec leurs diplômes. En contemplant les différents panneaux publicitaires ou en lisant des dépliants et brochures à visée publicitaire de toute la pléiade d'écoles post-bac surtout, c'est-à-dire : de commerce, d'ingénieurs, d'arts et bien d'autres, il est difficile de s'y retrouver, car toutes se disent être capables de délivrer tel ou tel diplôme reconnu par l'Etat, mais nombreuses sont dans le faux. Mais la question que nous nous posons est la suivante : « Comment savoir que cette école est autorisée par l'Etat à octroyer des diplômes aux finalistes ? » La réponse est non convaincante, car toutes ces écoles brandissent toujours une paperasse de documents leur permettant d'exercer et de délivrer des diplômes. Ces documents, sont-ils des vrais ou des faux ? Allez-y comprendre.

Tenez ! La reconnaissance par l'Etat doit attester que l'école possède toutes les conditions nécessaires à l'obtention des diplômes auxquels elle prépare. Il y a reconnaissance si, et seulement si, au moins une promotion d'étudiants a été diplômée, et après contrôle des équipements, des locaux, de la qualité pédagogique des enseignements, de l'administration du personnel enseignant, de la gestion et des équilibres financiers de l'école. Or là n'est pas le cas, puisqu'il y a trop de cafouillage.

Encore que parmi ces écoles d'enseignement supérieur qui trichent, certaines répondent sans gêne aucune qu'elles ont une liberté dans le recrutement des professeurs, dans le choix des programmes et de leurs contenus pédagogiques et des méthodes éducatives, car elles ne reçoivent aucune aide de l'Etat, donc elles sont libres dans leurs engagements pédagogiques. D'où, elles enseignent pour préparer à des diplômes tels que par exemple le Bac, le BTS et autres. Ce cafouillage étant là, si les autorités en charge des questions d'éducation nationale et de l'enseignement n'arrêtent pas ce « malin jeu », nombreux verront leurs diplômes écartés du circuit normal du cursus scolaire et universitaire. Bref, ces diplômes ressembleraient à un article sans valeur acquis auprès d'un fournisseur irrégulier. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France



Premier but de la saison pour Bevic Moussiti Oko (DR)

Ligue 2, 2e journée, 2e division

Ajaccio prend l'ascendant contre Amiens à René Coty (3-1). Titulaire, Bevic Moussiti Oko a ouvert son compteur-but en triplant la mise à la 74e.

La saison dernière, l'international congolais avait attendu le 23 novembre pour marquer son premier but, pour finir avec 8 réalisations. De bon augure pour cette année ?

Sans Fernand Mayembo, de retour à l'entraînement cette semaine après une blessure à la cuisse, mais trop juste pour cette rencontre, Le Havre prend les 3 points à Sochaux (2-0).

Nolan Mbemba était titulaire au poste de latéral droit. Caen s'impose à Niort 1-0 avec Prince Oniangue, capitaine en défense centrale, où sa relance et sa solidité ont été précieuses. Alexis Beka Beka (JO) et Jason Ngouabi n'étaient pas dans le groupe.

Warren Bondo était titulaire lors du naufrage de Nancy face à Toulouse (0-4).

Adailson Malanda était titulaire sur la droite de la défense à trois de Rodez, vainqueur de Pau (1-0).

Belgique, 2e journée, 1re division

Titulaire au poste de latéral gauche, Morgan Poaty a été remplacé à la 75e lors du succès de Seraing sur Malines (1-0). Sans Senna Miangué, blessé aux ischio-jambiers et dont l'absence devrait être d'au moins 4 semaines, le Cercle de Bruges partage les points avec Louvain (1-1).

Bulgarie, 2e journée, 1re division

Deuxième succès pour Ludogorets, net vainqueur du CSKA 1948 (3-0). Titulaire, Mavis Tchibota a été remplacé à la 75e, alors que les jeux étaient faits.

Roumanie, 3e journée, 1re division

Yves Pambou n'était pas dans le groupe du Gaz Metan Medias, auteur du nul 2-2 face à Arges.

Russie, 2e journée, 1re division

Erving Botaka-Yobama est resté sur le banc lors de la défaite de Oufa face au Dinamo Moscou (2-3).

Russie, 4e journée, 2e division

Le SKA-Energiya s'impose 2-1 à Kamaz avec Emmerston Illoy -Ayyet titulaire dans l'axe de la défense à trois.

Avec 2 victoires et 2 nuls en quatre matches à l'extérieur, le SKA est 4e avec 8 points.

Suède, 14e journée, 2e division

Défaite pour Helsingborg à Trelleborg (0-2). Avec Ravy Tsouka Dozi averti à la 69e.

Allemagne

Bochum est défait par Utrecht (0-2). Sylver Ganvoula est entré à la 67e.

Angleterre

Newport County s'incline face à Cardiff (0-2). Christopher Missilou est entré à la pause.

Belgique

Lierse et Scott Bitsindou, titulaire, l'emportent sur le

terrain du FC Eindhoven, pensionnaire de deuxième division néerlandaise (2-0)

Espagne

Buteur le 24 juillet, Jordi Mboula a débuté sur le banc, mercredi, lors de la victoire de Majorque face à Carthagène (1-0). L'ancien Barcelonais est entré à la pause.

La réserve du FC Séville est neutralisée par l'UD Estremadure (1-1). Baron Kimbamba est titulaire.

Faites-Prévu Kaya Makosso était aligné au poste de milieu récupérateur lors du revers du CF Velez à El Ejido (0-2).

Italie

Gabriel Charpentier, arrivé jeudi et aligné le jour même en amical, était laissé au repos dimanche lors de la victoire de Frosinone face à Ternana (2-0).

Les résultats des matches amicaux en France

A une quelques jours de la reprises des championnats, les équipes de Ligue 1 et de National 1 livraient leurs derniers matches de préparation.

Matches amicaux

Ligue 1

Pour leur dernier match de préparation, Metz et Montpellier se rencontraient au Stade Saint-Symphorien. Les Messins se sont imposés 1-0 sans Warren Tchimbembé, resté sur le banc.

Également remplaçant au coup d'envoi, Béni Makouana est entré à la 75e.

Remplaçant face à Angers, Loris Mouyokolo a suppléé Morel à la 7e minute au poste de latéral gauche. Mais le jeune défenseur de 19 ans est à son tour sorti sur blessure à la 30e. Les Merlus battent le SCO 1-0.

Faitout Maouassa est resté sur le banc lors de la victoire de Rennes face au Torino (1-0).

Yannis Mbemba n'était pas dans le groupe nantais, battu par Clermont (1-2). Le jeune milieu de terrain, passé pro en fin de saison, a régulièrement participé aux matches de préparation des Canaris cet été.

National 1

Mené 0-2 par Poitiers, Le Mans s'impose finalement 3-2. Remplaçant, Durel Avounou est entré à la 59e.

Laval termine sa préparation par un succès face aux Lusitanos-Saint-Maur (1-0). Marvin Baudry était absent du groupe, tandis que Randi Goteni est entré en jeu à la 88e.

LUS Orléans corrige Saint-Pryvé-Saint-Hilaire 5-0. Fred Dembi est entré à la 60e.

Boulogne-sur-Mer bat Versailles 2-1 grâce à un doublé d'Hernan Moussaki.

Le FC Annecy termine sa préparation par un nul face Bourg-Péronnas (1-1). Buteur lors du précédent match face à Besançon, Kévin Mouanga est resté sur le banc face aux Bressans.

Camille Delourme

DISPARITION

Le roi Makoko Auguste Nguempio inhumé à Mbé

Décédé le 8 juin dernier à Mbé à l'âge de 94 ans, le roi Makoko Auguste Nguempio a été porté en terre le 31 juillet dans l'intimité familiale. Un jour avant, la République lui a rendu un hommage au cours d'une cérémonie en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

L'hommage officiel de la République au roi Makoko Auguste Nguempio a été meublé par plusieurs séquences dont le mot de la famille lu par Michel Ngamani. Il a évoqué la reconnaissance du roi avant de mourir au président Denis Sassou N'Guesso qui a payé ses soins d'hospitalisation au Maroc.

Le porte-parole de la cour royale de Mbé, le prince Louis Nsalou, a salué la bienveillance du chef de l'État qui est resté constant dans « la dimension du grand intérêt » depuis le décès des rois Alphonse Nsalou, Pierre Mialami, Gaston Ngouayoulou.

Les troublions à la succession invités à se ranger dans le fourreau de la raison

Le porte-parole de la cour royale a reconnu que la question de la succession soulève par endroit la poussière de quelques ambitions. Mais ambition ne signifie nullement ambiguïté, dit-il. C'est pour cela que la cour royale appelle tous les usurpateurs et autres troublions à se ranger calmement et sans délai dans le fourreau de la raison, car ce n'est pas être vaincu que de se rendre à la raison. Le moment venu, et dans le respect des délais, procédures et critères ancestraux, la cour royale délibérera sur le sujet. A l'illustre disparu, le porte-parole a dit : « Tu nous laisses dans la paix et la paix était ton crédo. Combien



L'exécution du rituel funéraire Adiac

de nuits n'as-tu pas consommées dans la recherche de la paix au Pool durement éprouvé dans les pays de Pangala. Rejoins-donc nos ancêtres dans la paix que tu sublimais tant. »

Pour sa part, le préfet du département du Pool, Georges Kilebé, a fait savoir que les filles et les fils de son entité administrative dont Mbé fait partie étaient attristés par la nouvelle de la disparition du roi Makoko Auguste Nguempio.

Dans l'oraison funèbre, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a rappelé que selon la tradition téké, le roi ne meurt pas, il va en pérégrination vers les ancestraux primordiaux et les esprits tutélaires tout en répandant ses bénédictions sur son peuple.

Que dire du roi Makoko Auguste Nguempio ?

Selon la chronique royale, Auguste Nguempio est né vers 1927 à Liko

dans le district de Ngabé, où il passa son enfance du temps du roi Andibi. Il est le fils de Mounkala et de Mpanguele. A l'âge de la majorité, il migra à Brazzaville où il se fit embaucher pour quelques années dans les services municipaux. Libéré plus tard de toutes obligations d'agent public, il répond à l'appel des terres de ses origines et repart à Mbé où il servira en qualité de secrétaire du roi Nsalou. Il assumera ensuite les fonctions de chef du village de Mbé, avant d'accéder au trône à la mort de sa majesté Gaston Ngouayoulou en 2004.

Les annales royales indiquent qu'après le roi Makoko Iloo 1er, qui signa le traité d'alliance avec Pierre Savorgnan de Brazza et qui régna pendant 18 ans, Auguste Nguempio est le second dans la longévité au trône, car il aura régné pendant 17 ans. Le roi Auguste Nguempio jouissait d'une grande estime au sein de sa communauté où il était perçu comme un gardien des traditions téké, un porteur de paix, un fin médiateur et un maître

de la parole. Pour Dieudonné Moyongo, la mort du roi Nguempio, c'est une bibliothèque qui vient de brûler, selon l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ. C'est un patrimoine vivant que le pays a perdu à jamais.

« Sa majesté Auguste Nguempio aura été durant tout son règne un homme de paix, se situant toujours au-dessus des clivages et prônant le dialogue. Puisse cette philosophie être le principal héritage qu'il nous laisse et la racine nourricière au sein de votre communauté. A toi Auguste Nguempio roi de Mbé, la République reconnaissante, par ma voix, t'adresse un suprême adieu », a conclu le ministre de la Culture.

Le roi Makoko Auguste Nguempio a laissé deux épouses, sept enfants et une nombreuse descendance. Son corps a été conservé en position assise devant le trône dans le sarcophage pendant cinquante-trois jours, avant l'enterrement le 31 juillet.

Bruno Okokana, depuis Mbé

MUSIQUE

Young Ace Wayé et Zao en featuring dans « Soulard »

Reconnu mondialement comme l'un des grands succès de l'artiste-musicien congolais Zao, « Soulard » vient de faire peau neuve à travers une revisitation à la Young Ace Wayé dans laquelle le rappeur congolais s'est associé à son auteur.

Disponible sur différentes plateformes de téléchargement légal depuis le 30 juillet, le single « Soulard » repris est une véritable fusion de style et d'époque teintée d'ambiance. L'usage du rire, de l'ironie et de la bonne humeur conservent au titre original toute sa gaieté. Dans « Soulard », Young Ace lève le verre pour célébrer avec tous ceux qui donnent la force. Une manière pour l'artiste de rendre hommage à ses précurseurs dans l'univers de la musique. Ceux qui lui ont permis de croire en ses rêves et de réaliser que le talent congolais se vaut aussi face à ceux d'autres pays.

Ironisant sur son rapprochement avec le titre du clip, Young Ace a précisé au public que les artistes ayant participé à ce projet ne sont pas des soulards et ne font pas l'éloge de l'ivrognerie. « Je n'ai pas remixé le titre parce que je suis un soulard, rire ! Ce qui m'a poussé à me lancer dans ce projet c'est le fait que le titre me parle et qu'il a été un grand succès. Aussi, sachant que Zao est une légende de la musique congolaise, j'ai voulu en tant qu'artiste lui rendre hommage de son vivant », a déclaré Young Ace Wayé dans un direct sur Facebook.

En réalité, Soulard c'est l'expression d'une personne qui se noie dans l'alcool pour oublier sa misère ou dissimuler ses chagrins. Un choix pas toujours meilleur, mais qui est devenu le palliatif idéal pour quelques personnes dans la société. Pour réaliser le clip, il a fallu quatre jours de tournage à Brazzaville. « Je suis reconnaissant de voir que le clip séduit plus d'un. Ma plus grande gratitude à toute l'équipe qui a bossé dur pour rendre possible ce rêve. Ça été également un plaisir de travailler avec le grand Zao tellement son dynamisme et son professionnalisme forcent l'admiration », a fait savoir Young Ace Wayé.

Dans le clip vidéo de la nouvelle version de Soulard, on voit apparaître de nombreux artistes évoluant dans l'humour, la musique, la mode, le mannequinat, le slam, etc. Le but étant de créer des liens d'amitié et d'exhorter à la solidarité dans l'industrie de l'art et de la culture, particulièrement dans l'univers de la musique urbaine.

Notons que ce featuring de Zao et Young Ace Wayé, tous deux Prix découvertes RFI en 1982 et 2020, est un bel hommage pour la musique congolaise. De cette collaboration découle de plus en plus l'envie pour Young Ace de faire des featuring avec d'autres noms de la musique des deux Congo tels Roga-Roga, Lokua Kanza ou encore Fally Ipupa.

Merveille Atipo

PARIS

Les Franciliens découvrent le confort des terrasses

L'une des mesures sanitaires depuis l'avènement de la Covid-19, la distanciation, pourvu qu'elle soit respectée, permet aux tenanciers de bars restaurants parisiens d'accueillir à nouveau la clientèle sur les terrasses. Aux deux Congo, ce sont des bars dancing, ouverts au public toute l'année.



Le Bachelor au premier, le parisien Lasiambo et Negus, des stylistes, attablés sur une terrasse à Paris, Château Rouge/DR

Dans le passé, au fil de plusieurs tentatives, des Congolais de l'étranger avaient œuvré afin de disposer d'espaces en plein air pour leurs réjouissances. Pure coïncidence à leur demande d'antan, l'arrivée du coronavirus permet aujourd'hui, tout au moins le temps de respect des mesures barrières, l'utilisation des terrasses ou espaces appelés par les Congolais de France « Nganda ou terrain ».

C'est dans ce même esprit que Cyrriaque Bassoka avait, il y a 7 ans, mis en place la Guinguette africaine

de Suresnes. Aujourd'hui, pure aubaine, les lieux de réjouissance du « tout Paris et sa banlieue », sont conçus dans ce même concept de bars dancing comparables à ceux des deux rives du majestueux fleuve Congo, tant à Brazzaville qu'à Kinshasa.

« Nous avons un réel plaisir à nous retrouver en fin de semaine dans les « nganda »... C'est le lieu par excellence de nos retrouvailles pour nous divertir et surtout nous donner des nouvelles du Congo », confie un des

adeptes du terrain de Christiane de Monaco à Corbeil-Essonnes, près de Paris.

Actuellement, nombre de terrasses ont fleuri, en respect des institutions, dont un nombre considérable de tenanciers professionnels de « terrains » sont Congolais. « Pourvu que ces espaces en plein air, pour l'heure autorisés et jouissant d'une tolérance des municipalités, deviennent des lieux de fréquentation pérenne ! », espère un tenancier de nganda.

Marie Alfred Ngoma